

# RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple, un But, une Foi

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CENTRE DE FORMATION JUDICIAIRE



SECTION PROTECTION SOCIALE ET JUDICIAIRE DES MINEURS

\*\*\*\*\*

SOUS SECTION : EDUCATEURS SPECIALISES

\*\*\*\*\*

## MEMOIRE

DE FIN DE FORMATION

Sujet :

**CAUSES, CONSEQUENCES ET SOLUTIONS DU  
DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE : CAS DU  
DEPARTEMENT DE RUFISQUE**

Présenté par :

Maimouna SOW

Sous la supervision de :

Monsieur Momar KANE

Promotion : 2023-2025

## DEDICACES

### **Je dédie ce travail :**

À mes très chers parents, pour leur amour, leurs sacrifices et leurs encouragements constants, source de ma détermination et de ma persévérance. Merci pour tout. Je vous aime infiniment.

À mes grands frères et leurs épouses, pour leur soutien tout au long de ma formation.

A mon frère puîné, pour les services rendus, son aide précieuse et sa disponibilité tout au long de ce travail.

A mes deux petites sœurs, pour leur amour et leurs sourires qui m'ont souvent redonné de la force. Que ce travail soit pour vous une source d'inspiration et de persévérance.

A mes nièces, avec tout mon amour.

A mes chères tantes maternelles, pour avoir été des secondes mères attentives et aimantes.

A mes tontons maternels, en signe de respect et de gratitude pour leur présence, leur bienveillance et leur soutien constant.

À mon époux, pour sa compréhension, sa patience et sa présence bienveillante à mes côtés durant toute cette période d'étude.

A mon cher beau-père, pour tout l'amour, la bienveillance et l'attention qu'il porte à ma famille.

À mon fils, véritable rayon de soleil, qui représente ma plus belle motivation.

A notre regrettée sœur et collègue Diarra Diouf Ndoeye et à notre regretté formateur Mame Ngor Diouf, nous nous inclinons devant leur mémoire, que la terre leur soit légère ;

Enfin, à mes camarades de promotion, avec qui j'ai partagé des moments précieux d'apprentissage, d'entraide et de fraternité. Merci pour les moments inoubliables vécus ensemble.

## REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je rends grâce à Allah, le Tout-Puissant et le Très Miséricordieux, source de toute science et de toute sagesse, pour m'avoir accordé la santé, la force et la persévérance nécessaires à la réalisation de ce travail. Que son salut et sa bénédiction soient sur Son noble Messager, le Prophète Mohammed (paix et salut sur lui), modèle parfait de patience, de foi et de dévouement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Monsieur Momar Kane, mon directeur de mémoire, pour sa disponibilité, sa rigueur scientifique et la qualité de son accompagnement tout au long de cette recherche. Ses orientations éclairées et ses conseils avisés ont grandement contribué à l'aboutissement de ce travail.

J'adresse également mes sincères remerciements à Monsieur le Directeur général du Centre de Formation Judiciaire (CFJ), et à l'ensemble du personnel, pour leur encadrement, leur disponibilité et la qualité de leur accompagnement.

Je remercie aussi Monsieur Oumar Ndiaye, inspecteur de l'éducation surveillée et de la protection sociale, pour son appui précieux et son accompagnement dans la recherche, ainsi que Monsieur Momar Mbaye Gueye, dont les conseils et les encouragements m'ont été d'une aide inestimable.

Je n'oublie pas de témoigner ma reconnaissance à Monsieur Ismaila Wane pour sa disponibilité et son aide précieuse dans toutes les démarches administratives nécessaires ainsi qu'à l'ensemble de mes formateurs pour la qualité de l'enseignement reçu et les compétences acquises tout au long de la formation.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les Inspecteurs de l'IA et de l'IEF de Rufisque, en particulier à Madame l'Inspectrice de l'Education et de la Formation Diouleyka Ndiaye Sy, pour son accueil et sa collaboration, ainsi qu'au secrétaire général de l'IEF, Monsieur Ousseynou Gaye, à l'Inspecteur Mody Ndir et à Monsieur Djibril Dieng, responsable du bureau de la planification, pour leur disponibilité et leur précieuse contribution à la réalisation de cette étude. Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux directeurs d'école, aux principaux de collège et aux instituteurs qui ont accepté de participer à cette recherche et de partager leurs expériences et leurs connaissances avec beaucoup de générosité.

Enfin, j'adresse mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes, de près ou de loin, qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, par leurs encouragements, leurs prières, leur soutien moral ou matériel. Que chacune d'elles trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEF</b>	: Assises de l'Education et de la Formation
<b>AEMO</b>	: Action Educative en Milieu Ouvert
<b>ANSD</b>	: Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>CAOSP</b>	: Centre Académique de l'orientation Scolaire et Professionnelle
<b>CDE</b>	: Convention relative aux droits de l'enfant
<b>CNAES</b>	: Concertation Nationale de l'Avenir de l'Enseignement Supérieur
<b>CRFPE</b>	: Centre Régional de Formation des personnels de l'Education
<b>FASTEF</b>	: Faculté des sciences et Technologies de l'Education et de la Formation
<b>FPT</b>	: Formation Professionnelle et Technique
<b>IA</b>	: Inspection Académique
<b>IDE</b>	: Institut des Droits de l'Enfant
<b>IEF</b>	: Inspection de l'Education et de la Formation
<b>IME</b>	: Institut Médicoéducatif
<b>IRD</b>	: Institut de Recherche pour le Développement
<b>MEN</b>	: Ministère de l'Education nationale
<b>ODD</b>	: Objectif de Développement Durable.
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PAQUET</b>	: Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence pour l'éducation et la formation
<b>PDDE</b>	: Plan départemental de développement de l'Education de Rufisque
<b>PIDESC</b>	: Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
<b>PSE</b>	: Plan Sénégal Emergent
<b>RNSE</b>	: Rapport nationale sur la Situation de l'Education
<b>TBS</b>	: Taux Brut de Scolarisation
<b>UEMOA</b>	: Union Économique et Monétaire Ouest-africaine
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	: United States Agency for International Development (Agence des Etats- Unis pour le Développement international)

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Flux scolaire dans l'enseignement général en 2024 (%).....	51
Figure 2: Taux d'achèvement scolaire de l'enseignement général de 2020 à 2024 (%) .....	54

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Effectifs des élèves 2022/2023 .....	52
Tableau II: Promus, Promotion, Redoublement .....	52
Tableau III: Taux d'abandon .....	52
Tableau IV: Effectifs des élèves 2022/2023 .....	53
Tableau V: Promus, Promotion, Redoublement .....	53
Tableau VI: Taux d'abandon .....	53
Tableau VII: Répartition des décrocheurs selon l'âge.....	56
Tableau VIII: Répartition des enquêtés selon l'autorité parentale .....	57
Tableau IX: Répartition des Parents selon la profession.....	58
Tableau X: Répartition des enquêtés selon la dernière classe fréquentée .....	59
Tableau XI: Représentations sociales de l'éducation et de l'école .....	59

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE.....	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE.....	7
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE.....	15
CHAPITRE 3 : PERTINENCE DE L'ETUDE.....	23
CHAPITRE 4 : CADRE DE REFERENCE.....	25
CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	31
CHAPITRE 6 : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE.....	32
CHAPITRE 7 : ETHIQUE DE LA RECHERCHE.....	34
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE.....	35
CHAPITRE 8 : OPTION METHODOLOGIQUE.....	36
CHAPITRE 9 : UNIVERS DE LA RECHERCHE.....	37
CHAPITRE 10 : STRATEGIE DE LA RECHERCHE.....	44
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	49
CHAPITRE 11 : TRAITEMENT DES DONNEES.....	51
CHAPITRE 12 : LES FACTEURS EXPLICATIFS DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE.....	63
CHAPITRE 13 : LES CONSEQUENCES DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE....	66
CHAPITRE 14 : LES STRATEGIES VISANT A LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE.....	68
CONCLUSION.....	70
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	73
ANNEXES.....	77
TABLE DES MATIERES.....	92

---

---

# INTRODUCTION

---

---

La protection des enfants reste l'un des plus grands défis de l'humanité. La reconnaissance de leurs droits<sup>1</sup> a été le fruit d'un long processus marqué par des années d'évolution de la pensée et de la place accordée à l'enfant dans notre société<sup>2</sup>. Depuis son adoption en 1989, la convention des droits de l'enfant est au cœur de l'activité des organisations internationales et de l'évolution droit international. La quasi-totalité des pays signataires de la convention des droits de l'enfant ont rendu obligatoire la scolarisation primaire et le nombre d'enfants et de jeunes inscrits à l'école augmente au fil des années. Cela a donné naissance à des avancées majeures à travers le monde.

Aujourd'hui, tous les enfants jouissent des mêmes droits fondamentaux, généraux ou spécifiques, où qu'ils vivent et qui qu'ils soient<sup>3</sup>. Parmi ces droits, figure le droit à l'éducation. L'éducation n'est pas un privilège, dit-on. C'est un droit humain fondamental et sa nécessité a fait l'unanimité. A ce titre, la Déclaration universelle des droits de l'Homme<sup>4</sup>, adoptée en 1948, stipule dans son article 26 : « Toute personne a droit à l'éducation ». Depuis, ce droit est reconnu par de nombreux organismes à l'échelle communautaire et planétaire, et est fortement ancrée dans divers instruments juridiques internationaux (comme les textes normatifs internationaux élaborés par les Nations-Unies, y compris le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement<sup>5</sup>), et régionaux (charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant) et nationaux. Au plan national, la constitution sénégalaise prône le droit à l'éducation. Le Sénégal s'est engagé à l'instar de la communauté internationale, pour l'accès universel à l'éducation de sa population jeune. Toutes les conditions visant à rendre possible l'apprentissage, le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques des jeunes, et leur réussite

---

<sup>1</sup> La reconnaissance de ces droits est longue et semée d'embûches car dans un monde où la loi du plus fort prévaut souvent sur la dignité humaine, les droits de l'enfant ne vont pas de soi. Ils sont le fruit d'une conquête acharnée. Ce n'est que des années après que les nations du monde entière prennent conscience de la nécessité de garantir formellement les droits de tous les enfants

<sup>2</sup> MOODY Zoe, *les droits de l'enfant : genèse, institutionnalisation et diffusion, 1924-1989*, Alphil-Presses universitaires suisses, 2016, p. 33 et s., ISBN: 978-2-88930-111-9, eISBN: 978-2-88930-136-2.

<sup>3</sup> les droits de l'enfant sont des droits humains, des droits fondamentaux comme tous les autres et avec tous les autres. Les enfants et les jeunes ont droit, de la même manière et sans discrimination, à la vie et à la vie privée, à une justice indépendante et impartiale, à la liberté d'opinion, de conscience et d'expression. Ils ont droit aussi, sans hiérarchie aucune, à la santé et à un environnement sain, à la culture et à l'éducation. C'est en reconnaissant pleinement aux enfants et aux jeunes leurs droits, en leur accordant la dignité de sujets de droit, qu'ils pourront accéder à la responsabilité et aux devoirs.

<sup>4</sup> DECAUX Emmanuel, *les grands textes internationaux des droits de l'homme*, la Documentation française, 2021, p.849, ISBN: 978-2-11-157391-8, eISBN: 978-2-11-157392-5

<sup>5</sup> Il a été réaffirmé dans d'autres traités concernant des groupes spécifiques (les femmes et les filles, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés, les populations autochtones, etc.) ou des contextes spécifiques (l'éducation en temps de conflits armés).

scolaire. L'éducation doit être de qualité et être garantie pour tous, sans aucune discrimination. Ainsi, elle répondra au besoin d'approfondissement des connaissances et permettra à celui qui en bénéficie de compter plus tard parmi les leaders, l'élite. C'est pourquoi l'école est devenue la norme dans notre société où elle occupe une place centrale<sup>6</sup>. Durant tout le cursus scolaire, c'est à dire, de la maternelle aux études supérieures, de la période de l'enfance à l'adolescence en passant par la préadolescence, l'école a constitué un lieu essentiel d'acquisition de connaissances et de socialisation pour une bonne intégration du jeune dans la société. C'est dire combien cette école contribue à façonner la personnalité de chaque enfant et de chaque adolescent.

Mais malgré les textes juridiques, la volonté politique, et les réalités sociales, de nombreux autres facteurs surgissent qui peuvent entraver la volonté de l'État. Aussi, l'école sénégalaise connaît aujourd'hui une véritable crise de l'apprentissage avec le phénomène du décrochage scolaire. Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui, mais il prend de plus en plus des proportions inquiétantes qu'il urge de traiter d'urgence. Force est, en effet, de constater que les taux d'achèvement et d'abandon scolaire restent toujours élevés dans les cycles élémentaire et moyen. En dépit des moyens déployés pour faciliter l'accès à l'école et les nombreuses dispositions prises pour offrir une éducation de qualité aux enfants et jeunes adolescents et pour l'atteinte des objectifs d'apprentissage, le phénomène du décrochage scolaire persiste et constitue un défi majeur pour le système éducatif<sup>7</sup>.

En outre, il est important de noter que le décrochage ne s'opère pas de la même manière dans les différents milieux sociaux. A ce titre, ses causes, ses conséquences, et son traitement peuvent varier. En effet, si on prend le département de Rufisque qui, depuis 2002, par décret n° 2002-166 du 21 Février 2002 fixant le ressort territorial et le chef-lieu des régions et départements, il compte deux arrondissements (Bambilor et Rufisque), une Ville (la ville de Rufisque), douze communes (Rufisque Est, Rufisque Ouest, Rufisque Nord, Bargny, Sébikhotane, Diamniadio, Yènne, Sendou, Sangalkam, Bambilor, Tivaouane Peulh/Niague, Niacourab/Jaxaay/Parcelles Assainies : il convient de préciser que la circonscription Jaaxay-parcelles désormais de Keur Massar est érigé en département de plein exercice), l'examen de la thématique du décrochage scolaire précoce dans chaque zone pourrait se révéler différent.

---

<sup>6</sup> TROGER Vincent, *l'Ecole*, Le Cavalier Bleu éditions, 2001, pp 9-12, ISBN: 978-2-84670-005-4

<sup>7</sup> Situation économique et sociale du Senegal 2019, ANSD, [https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/2-SES-2019\\_Education.pdf](https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/2-SES-2019_Education.pdf)

Toutefois, nous avons jugé nécessaire de délimiter notre champ d'étude sur la ville de Rufisque (encore appelée Rufisque commune), considérée comme un espace pertinent d'observation et d'analyse, tout en mettant volontairement de côté les huit autres communes qui composent le département bien qu'elles présentent de l'intérêt. Cette délimitation pourrait s'expliquer pour trois raisons : d'abord pour mieux cerner l'objet de notre recherche et de lui donner une portée plus cohérente. En effet, ce choix de délimitation s'explique par la volonté de réduire l'ampleur géographique de l'étude afin de faciliter une analyse approfondie et rigoureuse, tout en tenant compte des contraintes de temps, de ressources et de méthodologie

Ensuite, nous avons choisi de restreindre le champ de l'étude pour des raisons de pertinence, et de faisabilité de l'enquête. Ce choix se justifie en effet par la nécessité de disposer d'un terrain d'enquête plus circonscrit afin de permettre une analyse approfondie. Ainsi, les inspections de l'éducation et de la formation (IEF) de Sangalkam et de Diamniadio ne feront pas partie de notre champ d'investigation.

Enfin, en procédant à cette délimitation, nous cherchons à mieux cerner les réalités spécifiques de la ville de Rufisque (encore dénommée Rufisque commune) en matière de décrochage scolaire précoce, tout en évitant la dispersion et en assurant une meilleure exploitation des données recueillies.

Par ailleurs, afin de mener une étude approfondie du thème de recherche, le travail s'articulera autour de trois grandes parties que sont : un cadre de référence (première partie), un cadre méthodologique (deuxième partie) et un cadre d'analyse et d'interprétation des résultats (troisième partie).

Le cadre de référence contribuera à mieux cerner le thème de recherche. À travers une problématique, il apportera des précisions sur l'éducation au Sénégal. De plus, une revue de la littérature et l'élaboration d'un cadre de référence permettront d'avoir une vision globale des travaux scientifiques relatifs à l'étude. Cette partie abordera également la pertinence et les objectifs de la recherche.

Le cadre méthodologique, quant à lui, portera sur les méthodes et types de recherche. Il permettra de mieux comprendre l'univers scientifique, les stratégies adoptées, l'éthique de la recherche ainsi que les limites et difficultés rencontrées au cours du processus.

Enfin, la troisième partie sera consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies lors de la phase d'enquête.

---

---

# **PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE**

---

---

La recherche s'appliquant dans un domaine où subsistent une insatisfaction, une insuffisance, celui de notre présente étude est « l'éducation ». Le concept d'éducation nous permettra de mettre en exergue plusieurs objets d'étude. D'où l'importance de cette partie à travers laquelle l'objet d'étude sera appréhendé. Elle comprend : la problématique, la revue de la littérature, la pertinence de notre étude, la clarification conceptuelle et enfin le cadre conceptuel.

## CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE

L'éducation a une place de choix dans les sociétés africaines ou ailleurs<sup>8</sup>. Selon le Dictionnaire actuel de l'éducation (1993), l'éducation est l'acquisition de bonnes manières, de politesse, de savoir-faire, d'une bonne conduite sociale, ainsi que l'ensemble des connaissances et informations reçues au cours de la scolarité. Cela inclut aussi les valeurs, les concepts, les savoirs et les pratiques qui contribuent au développement de l'individu et de la société<sup>9</sup>. En résumé, l'éducation regroupe tous les moyens<sup>10</sup> mis en œuvre pour former et faire évoluer un être humain<sup>11</sup>. En effet, l'éducation vise à orienter les populations vers l'acquisition des valeurs susceptibles d'améliorer le cours de leur vie. Elle représente aujourd'hui l'un des secteurs prioritaires pour le développement et l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles d'un pays et joue un rôle déterminant dans la formation de ressources humaines capables de répondre aux besoins de développement, de réduire la pauvreté et de limiter les inégalités sociales. C'est dans cette perspective que s'inscrit le Sénégal. En effet, le Sénégal a mis un point d'honneur sur le développement de l'enseignement primaire. Selon la LOI N° 91-22 DU 16 FEVRIER 1991 portant orientation de l'Éducation nationale, modifiée, le Sénégal assigne à l'éducation les objectifs suivants : préparer les conditions d'un développement intégral, assumé par la nation toute entière, promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît, élever le niveau culturel de la population<sup>12</sup>. Le colloque de Saint-Louis (1995) précise d'ailleurs que l'éducation de base représente la première étape d'une éducation permanente. Elle doit permettre à l'individu de s'adapter aux changements constants de la société, en apprenant non seulement à vivre, mais aussi à apprendre tout au long de sa vie.

A Rufisque, le territoire communal de la ville s'aligne au PDDE<sup>13</sup> qui constitue le socle de la politique nationale sectorielle, et qui a pour ancrage :

---

<sup>8</sup> « *Le jour viendra, disait Nietzsche, ou tous les discours politiques se résumeront à parler d'éducation* », Sani, Amos Yao, *Bénin, investir dans l'avenir : Et si le manque de développement au Bénin était le résultat du contenu et de la qualité de son système éducatif* », dans Roland Gérard, « Education nature et politique », Rencontres éduquer dans la nature, Saint-Jean-Gard, Janvier 2009.

<sup>9</sup> Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993, pp. 448-449

<sup>10</sup> Petit Robert 2003, p. 836

<sup>11</sup> Pour Legendre (1993), éduquer signifie aider un être humain à acquérir et développer des habitudes qui permettent une maturation équilibrée, autonome et harmonieuse de sa personnalité. Éduquer, c'est aussi tirer l'homme de la barbarie pour l'amener à s'élever vers l'humain.

<sup>12</sup> Article 1 de la LOI N° 91-22 DU 16 FEVRIER 1991 portant orientation de l'Éducation nationale, modifiée

<sup>13</sup> Le PDDE s'inscrit dans la lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Éducation et de la Formation (LPGS-EF 2012-2025) élaboré par le gouvernement afin de consolider les acquis de la décennie précédente (République du Sénégal, 2013) et décliné en Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence de l'Éducation et de la Formation (PAQUET 2013-2025),

- Au niveau national : le Plan Sénégal Emergent<sup>14</sup> (PSE 2014), l'Acte III de la décentralisation, la Concertation Nationale de l'Avenir de l'Enseignement Supérieur (CNAES) et les Assises de l'Education et de la Formation (AEF) ;
- aux niveaux régional et continental : les réformes de l'UEMOA, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la stratégie continentale de l'éducation 2016/2025 ;
- au niveau international : le programme 2030 des Nations Unies et le cadre d'action de l'ODD4. A travers ces référentiels de la politique d'éducation et de formation, les acteurs éducatifs de la ville se sont fixé pour objectifs de renforcer la qualité de l'enseignement en améliorant les résultats des apprentissages de façon à ce qu'au moins 80% des élèves en fin primaire puissent maîtriser des compétences en lecture et en mathématique tout en comprenant leur utilité et leur utilisation dans la vie mais aussi en améliorant les résultats des apprentissages de façon à ce qu'au moins 80% du socle commun des compétences fixées par l'éducation de base de 10ans (EDB 10) avec un accent particulier sur les compétences en mathématiques, et qu'au moins 30% des sortis soient orientés vers la FPT.

Pourtant malgré leur volonté, une proportion importante d'enfants ou de jeunes accédant au système scolaire rencontrent des difficultés à s'y maintenir ou à réussir.

Au regard des faits et réalités concrètes du contexte de cette réflexion, il y a lieu de se demander si le décrochage ne freine pas l'aboutissement des objectifs éducatifs. Afin de mieux appréhender le sujet, nous ferons une analyse du contexte de l'étude, et la formulation de la question générale de recherche.

---

<sup>14</sup> Depuis plus d'une décennie, l'État du Sénégal considère le capital humain comme un levier essentiel de sa trajectoire d'émergence, en vue de favoriser la diversification économique, l'harmonie sociale et la stabilité politique. L'Axe II du Plan Sénégal Émergent (PSE) confère au secteur de l'éducation et de la formation un rôle central.

## 1-1) Analyse du contexte

Faire l'étude du décrochage scolaire spécifiquement à Rufisque est justifié par plusieurs raisons qui rendent la problématique particulièrement pertinente dans cette zone.

En 2020, avant l'impact de la pandémie, on recensait 259 millions d'enfants et adolescents non scolarisés, dont plus de la moitié, soit 132 millions, sont des garçons. Bien que les filles demeurent globalement désavantagées en matière d'opportunités scolaires, l'augmentation des abandons scolaires chez les garçons suscite de vives inquiétudes, amplifiées par la crise sanitaire<sup>15</sup>.

La majorité des jeunes non scolarisés se situe dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'échelle mondiale. Néanmoins, une proportion significative (environ un tiers) de ces adolescents est également non scolarisée au niveau primaire, notamment dans les pays arabes et en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les garçons sont plus susceptibles que les filles de redoubler, d'obtenir de faibles résultats d'apprentissage ou d'abandonner avant la fin de leur cycle dans de nombreux pays<sup>16</sup>

Le phénomène de décrochage scolaire, historiquement associé aux pays à revenu élevé, s'étend désormais aux pays à revenu faible ou intermédiaire. Actuellement, de nombreux jeunes sont en retard en termes d'accès et d'achèvement scolaires.

Des pays comme la Gambie, le Népal et le Sénégal ont vu un nombre croissant de jeunes qui abandonnent l'école<sup>17</sup>.

Le Sénégal illustre clairement cette situation. Pourtant, conformément à la loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004, la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans. Mais la fréquentation scolaire est encore à un niveau faible au Sénégal. Moins d'une personne sur cinq (19,3%) en âge d'aller à l'école est descolarisé. La majorité (59,8%) des individus âgés entre 6 et 16 ans fréquentent actuellement l'école. Sur dix (10) enfants âgés de 6 à 16 ans, quatre (4) ne fréquentent plus<sup>18</sup>. Ces différentes proportions se situent presque au même niveau aussi bien pour les garçons que pour les filles, quel que soit le milieu de résidence. Outre cela, il apparaît une baisse du pourcentage d'enfants qui fréquentent actuellement l'école tant chez les filles que chez les garçons entre les tranches d'âge 6-11 ans et 12-16 ans, qui

---

<sup>15</sup> Rapport mondial sur le décrochage scolaire mondial des garçons de l'UNESCO « Aucun enfant laissé pour compte », 2022, p.14, disponible à l'adresse : [www.unesco.org/open-access/termsuse-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/termsuse-ccbysa-fr)

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Op. cit.* Rapport mondial sur le décrochage scolaire mondial des garçons de l'UNESCO « Aucun enfant laissé pour compte », p.32

<sup>18</sup> ANSD, 5e Recensement Général de la Population de l'Habitat, *RGPH-5, 2023*, Rapport Provisoire, Juillet 2024

correspondent souvent aux cycles d'enseignement primaire et moyen. En effet, les proportions passent de 62,5% à 54,4% chez les garçons et de 63,4% à 55,3% chez les filles.

En outre, seulement 6,0% de la population a atteint le niveau d'instruction secondaire. La situation est encore plus alarmante en milieu rural où 63,9% des personnes n'ont reçu aucune instruction, quel que soit leur sexe. De plus, seuls 3,3% des hommes ont un niveau d'instruction secondaire, contre 2,8% chez les femmes<sup>19</sup>.

Dans le cycle élémentaire de l'enseignement général, ce taux est passé de 61,2 % en 2017 à 63,2 % en 2022, avec un maximum de 65,0 % atteint en 2021. La même dynamique s'observe au premier cycle du secondaire, où le taux, initialement autour de 36 % entre 2017 et 2019, a progressé jusqu'à 41,8 % en 2021 avant de retomber à 39,5 % en 2022.

Hormis ces données nationales relatives au décrochage scolaire au Sénégal, une analyse des statistiques scolaires de la commune de Rufisque a permis de mesurer l'ampleur du phénomène à cette échelle. En effet, à Rufisque, beaucoup de jeunes quittent le système scolaire. Les données scolaires révèlent une évolution préoccupante du parcours des élèves. Le taux d'achèvement enregistre une chute de près de trente points lorsqu'on passe du cycle primaire au cycle moyen. Cette baisse traduit les difficultés persistantes de maintien des apprenants dans le système éducatif au moment de la transition entre les deux niveaux. Le phénomène est mesuré par des indicateurs clés (taux d'abandon, de redoublement, faible taux d'achèvement) qui révèlent que l'école a du mal à retenir les élèves du début à la fin d'un cycle. Il ne s'agit pas de cas isolés, mais d'une tendance significative (comme les données de l'IA/IEF le montrent), qui persiste malgré les investissements et les réformes.

L'AEMO de Rufisque est particulièrement concernée par la problématique du décrochage scolaire, car elle suit de nombreux mineurs ayant quitté prématurément l'école.

---

<sup>19</sup> *Ibid* ; pp. 22-36

## 1-2) Position du problème

A Rufisque, les autorités éducatives locales ont abordé plusieurs défis relatifs à la qualité et à l'environnement de l'éducation.

Dans l'enseignement élémentaire, la question de l'amélioration de l'environnement scolaire et des conditions d'apprentissage, notamment dans la zone rurale de Rufisque a été un défi de taille. Cette situation est rendue plus difficile par une ascension de plus en plus fulgurante des effectifs avec des ratio élèves/groupe pédagogique, élève/manuel élève/enseignant trop élevés. Ainsi, l'environnement des enseignements-apprentissages et les conditions d'encadrement des enseignants et de soutien aux élèves sont mises à rude épreuve et nécessitent une prise en charge effective<sup>20</sup>.

Les difficultés majeures dans le Moyen étaient notamment liées à l'étroitesse des capacités d'accueil dans un département en pleine extension démographique et économique. A cette situation s'ajoute un important déficit en équipement. Ainsi, les classes pléthoriques ne favorisaient pas un bon déroulement des enseignements-apprentissages d'où la nécessité d'y initier les techniques didactiques alternatives<sup>21</sup>.

En prenant en compte ces problèmes en conformité avec les orientations du MEN, les autorités se sont données comme priorité : de pousser l'ambition scolaire vers les filières scientifiques et techniques, d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques, de développer des synergies d'actions et de coopération avec les parties prenantes et les partenaires dans la gouvernance des structures et l'amélioration de l'environnement scolaire, et de promouvoir la diversification de l'offre d'éducation et de formation<sup>22</sup>.

Cependant, malgré la prise en compte de ces nombreuses difficultés auxquelles le système éducatif local est confronté, malgré la volonté d'améliorer le cadre général de l'enseignement et de favoriser la réussite scolaire, les mesures n'ont que peu d'effets sur le phénomène du décrochage scolaire. Ce qui traduit une non-atteinte du droit à l'éducation car le décrochage représente une rupture de ce droit, laissant de nombreux adolescents sans les compétences de base nécessaires pour s'intégrer pleinement dans la société. En effet, en quittant prématurément le système scolaire, l'élève est privé de l'accès à un apprentissage complet, de la possibilité de développer ses compétences et de se préparer à une insertion sociale et professionnelle digne

---

<sup>20</sup> Projet Académique de Rufisque « des solutions locales à des ambitions nationales », 2022-2026, p.9

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Op. cit.* Projet Académique de Rufisque « des solutions locales à des ambitions nationales », 2022-2026, p.9-12.

Par ailleurs, Rufisque concentre une grande population et des défis socio-économiques. Bien que proche du cœur économique du pays, la ville présente des poches de grande pauvreté. Or, le décrochage scolaire constitue un amplificateur des défis-socioéconomiques car l'école joue un rôle essentiel dans la formation du capital humain et le développement socio-économique local. Les jeunes qui quittent prématurément le système éducatif se retrouvent souvent sans qualification, exclus du marché du travail formel et davantage exposés à la précarité. Cette situation contribue à entretenir le cycle de la pauvreté et limite la capacité des familles et des communautés à améliorer leurs conditions de vie.

Notons qu'autrefois, dans plusieurs pays du monde, le décrochage scolaire avait peu d'impact sur l'insertion professionnelle, car l'accès au marché du travail ne dépendait pas nécessairement de l'obtention d'un diplôme. Cela était particulièrement vrai dans la société sénégalaise où seuls quelques jeunes d'une même génération accédaient aux études secondaires. A l'époque, un éventail assez large de métiers manuels était proposé, permettant aux jeunes d'une même tranche d'âge, qu'ils aient terminé ou non leur scolarité, de trouver un emploi.

De nos jours, les réformes de démocratisation scolaire ont levé les barrières sociales freinant l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. La suppression des mécanismes de sélection précoce, comme le redoublement au primaire qui n'est plus toléré à partir de certains niveaux, a renforcé cette ouverture. La massification scolaire a ainsi permis une démocratisation en termes d'accès quantitatif sans pour autant garantir une démocratisation qualitative, c'est à dire sans améliorer les conditions de réussite pour tous<sup>23</sup>. En accueillant un public plus large et diversifié, l'école est devenue plus inclusive, mais a aussi dû faire face à de nombreux défis liés à l'hétérogénéité des élèves. A cela s'ajoute, la sélection et le classement des élèves, selon leur niveau, des plus performants aux plus en difficulté. Ce mécanisme tolère les départs précoces du système scolaire. Et malheureusement, ceux-ci nuisent souvent aux liens sociaux des jeunes qui ne bénéficient pas d'une insertion rapide dans le monde du travail. Deux raisons expliquent cela : d'une part, l'évolution de la société vers un usage accru des technologies et de la communication, et d'autre part, une nouvelle organisation du travail. Les critères actuels de qualification imposent des exigences qui poussent les employeurs à recruter des travailleurs de plus en plus diplômés, même pour des postes où cela n'était pas nécessaire auparavant. Le diplôme devient ainsi un facteur déterminant, influençant fortement les taux de chômage chez les jeunes sans qualification. Ces derniers sont plus exposés au risque d'être au chômage que ceux ayant fait des études supérieures.

---

<sup>23</sup> PROST, 1997

Ainsi, sans une réduction significative du décrochage scolaire, les politiques de développement social et économique risquent de rester incomplètes. Lutter contre le décrochage, c'est investir dans la réussite éducative, mais aussi dans la promotion du développement socio-économique de Rufisque. Autrement dit, relever les défis éducatifs et socio-économiques passe nécessairement par une prise en charge effective et durable du décrochage scolaire précoce.

L'autre problème a trait aux conséquences négatives du décrochage scolaire précoce. En effet, le décrochage scolaire précoce entraîne des conséquences multiples qui se manifestent à différents niveaux : sur le plan individuel, au niveau familial et sur le plan sociétal.

Ainsi, le décrochage scolaire précoce ne se réduit pas à un simple problème éducatif : il s'agit d'un enjeu majeur qui touche simultanément l'individu, la famille et la société dans son ensemble.

### **1-3) Formulation de la question générale de recherche**

Notre réflexion part donc d'un ensemble de constats liés à la scolarisation des jeunes. Ces constats mettent en évidence que la problématique du décrochage scolaire constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour la commune de Rufisque.

Cette situation, préoccupante à plusieurs égards, appelle à une réflexion approfondie sur les causes, conséquences et les solutions du décrochage scolaire, lesquelles risquent de constituer un frein au développement national.

Dans le souci de mieux comprendre ce phénomène, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- ✚ Quelles sont les causes du décrochage scolaire précoce ?
- ✚ Quelles en sont les conséquences ?
- ✚ Quelles solutions envisager pour y remédier et lutter efficacement contre ce fléau ?

En analysant les facteurs classiques déjà bien documentés dans la littérature existante, nous soupçonnons du fait de la particularité du contexte de l'étude et de l'ampleur du phénomène qu'il y a probablement d'autres causes qu'il convient d'identifier et d'examiner avec méthode. L'attention va aussi porter sur les conséquences du phénomène. Cela pourrait indiquer des stratégies appropriées pour limiter cette tendance à l'abandon précoce de la scolarité.

Le décrochage scolaire n'est pas un phénomène nouveau. Il a fait déjà l'objet d'études dans plusieurs contextes. Il est donc indispensable de donner une idée de ce qui en a été dit en en passant en revue la documentation scientifique y relative.

## CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE

Ce thème englobe plusieurs éléments du fait de la complexité du domaine de l'éducation. Il fait intervenir en son sein plusieurs générations et acteurs. Ainsi l'éducation est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclame de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné<sup>24</sup> ». Cela révèle l'importance de la scolarisation des enfants sur lesquels l'avenir des nations se repose, il est nécessaire d'y mettre l'accent car elle constitue « l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde<sup>25</sup> ». C'est toute la nécessité de la question du décrochage scolaire qui est de plus en plus actuelle. Les auteurs s'interrogent sur divers éléments comme les causes et les conséquences de ce phénomène mais aussi comment inverser la tendance. En outre, le décrochage scolaire est l'un des problèmes majeurs dont sont confrontés les systèmes éducatifs dans le monde entier. L'article « *les facteurs du décrochage scolaire secondaire au Sénégal : l'exemple de la commune de Tambacounda*<sup>26</sup> » aborde le cas de l'absentéisme comme l'une des principales causes du décrochage scolaire « l'élève absentéiste, inéluctablement, si la tendance ne s'inverse pas est voué à l'échec scolaire. Celui-ci revêt deux expressions majeures : soit l'élève abandonne, soit il est exclu (pour manque d'assiduité, pour défaut de résultat, etc.) ». Le décrochage scolaire n'est donc que la conséquence d'une succession de mauvaises habitudes qui contribue à la faillite dans le domaine scolaire des élèves.

D'autres auteurs abordent ce thème plus méticuleusement, sous un angle plus approfondi, en fait, ils considèrent que le décrochage scolaire n'est pas le véritable problème, ce qui peut sembler paradoxal en fait « il est un problème multidimensionnel et multi factoriel complexe, résultant de facteurs interagissant les uns avec les autres<sup>27</sup> » déclare Potvin (2015).

Pour Kantabaze Pierre Claver (2010), le décrochage scolaire dans le secteur de l'enseignement primaire au Burundi résulte d'un ensemble de facteurs liés à la pauvreté, au manque d'infrastructures scolaires, aux pratiques pédagogiques peu adaptées et à la faible

---

<sup>24</sup> Durkheim émile, 1922, Éducation et sociologie, Édition numérique, Paris, presse universitaire de France, 1Sc8 : p S

<sup>25</sup> Citation Mandéla Nelson disponible à l'adresse : <https://www.dicocitations.com/citations/citation-131550.php>

<sup>26</sup> Ba Amadou tidjane, Coundoul Amath Alioune, Thiare Mamadou, *Les facteurs du décrochage scolaire au Sénégal : l'exemple de la commune de Tambacounda*, p.15

<sup>27</sup> Potvin pierre, 2015/ N° 63, « Décrochage scolaire : Dépistage et intervention, les cahiers dynamique, Eres » : p 63.

motivation des familles à maintenir leurs enfants à l'école<sup>28</sup>. Ces constats rejoignent ceux de divers auteurs africains et internationaux.

Dans son ouvrage *Inadaptation scolaire et délinquance juvénile*, Villars (1973) identifie plusieurs facteurs explicatifs de l'inadaptation scolaire : les résultats scolaires, l'engagement de l'élève, ses caractéristiques personnelles, le contexte familial, les attitudes parentales et la trajectoire sociale des parents. Tous ces éléments permettent de mieux comprendre et analyser le comportement de l'élève à l'école.

Concernant les facteurs de personnalité liés à l'inadaptation scolaire, Villars (1973) considère qu'il n'est pas surprenant de constater que certaines déficiences intellectuelles, telles que la débilité, l'intelligence subnormale ou encore les troubles instrumentaux, peuvent contribuer à l'inadaptation scolaire. À ces difficultés s'ajoutent le retard de développement, l'égoïsme affectif, ainsi que l'absence d'une autonomie suffisante. Ces éléments freinent l'investissement de l'élève dans les activités scolaires et affaiblissent son dynamisme psychique.

Villars (1973) souligne également que la famille joue un rôle déterminant dans l'inadaptation scolaire. Celle-ci apparaît plus fréquemment dans les familles nombreuses (plus de quatre enfants), particulièrement lorsque le niveau socio-économique et culturel des parents est faible. Le décrochage scolaire des enfants est fortement corrélé à la situation sociale des parents : les enfants issus de familles situées aux niveaux les plus bas de l'échelle socioprofessionnelle sont les plus exposés. Les conditions de vie matérielles et morales (surpeuplement, conflits conjugaux, alcoolisme, précarité) influencent négativement les attitudes éducatives parentales, ce qui aggrave les difficultés scolaires. En conséquence, les besoins affectifs, matériels et de stabilité des enfants restent souvent insatisfaits.

Poussant la réflexion, Fortin, Royer, Potvin, Marcotte et Yergeau (2004) dans la *Revue canadienne des sciences du comportement*, 2004, 36 :3, 219-231 relative à la *prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires*, estiment que le style parental démocratique caractérisé par de hauts niveaux d'engagement, d'encadrement et d'encouragement à l'autonomie est en lien avec de meilleurs résultats scolaires ; d'autre part, le contexte social et culturel d'origine, mais aussi les valeurs et les actions spécifiques des familles vis-à-vis de l'éducation, peuvent faciliter ou contrarier les

---

<sup>28</sup> Kantabaze Pierre Claver, déperditions scolaires dans le secteur de l'élémentaire au Burundi : cas de la Mairie de Bujumbura, Thèse de doctorat soutenue le 08 Juin 2010, UCAD/ETHOS/FASTEF/CUSE/2009-2010, p. 353

performances scolaires : d'où la déduction que la manière de vivre avec ses enfants interfère sur le rendement scolaire.

B. S. Bloom (1964) éclaire davantage lorsqu'il disait : « *l'école ne faisait que traduire en performances scolaires ce que la famille avait installé bien avant elle chez l'enfant*<sup>29</sup> ». Le succès scolaire ne s'opère donc pas sans subir les influences parentales ; les modèles des parents semblent être « absolu » et, par conséquent, un axe d'investigation important.

Par ailleurs, le décrochage scolaire reste une préoccupation majeure au Canada, malgré l'existence d'un plan d'action. Une analyse a identifié trois catégories principales de facteurs de risque qui prédisposent les élèves au décrochage scolaire dont l'influence des facteurs sociaux-économiques. Dans cette même perspective, Moreau (1995) note que le statut socioéconomique exerce une influence directe sur la réussite ou l'échec scolaires. Selon lui, la précarité matérielle et l'insécurité économique pèsent lourdement sur la scolarité des enfants. Ces derniers, souvent contraints d'aider leurs parents ou de contribuer aux revenus familiaux, finissent par abandonner leurs études.

Dans le même ordre d'idées, *le rapport mondial sur le décrochage scolaire mondial des garçons de l'UNESCO : aucun enfant laissé pour compte*, souligne que la participation des garçons et des filles à l'éducation est conditionnée par un environnement social complexe. L'influence provient du macro système (niveau sociétal, économique, culturel et institutionnel), et du microsystème (niveau interpersonnel et personnel). L'accumulation de ces facteurs aggrave les obstacles à l'éducation des garçons, ce qui se traduit par de mauvais résultats scolaires et un risque accru d'abandon.

Les principales causes chez les garçons sont :

- La pauvreté et la nécessité de travailler : ce sont des éléments déterminants dans l'abandon de la scolarité. En effet, à l'échelle mondiale, la pauvreté, notamment l'extrême pauvreté est probablement le signe avant-coureur le plus notable de faibles résultats et de l'abandon scolaire.
- Les normes et attentes de genre qui affectent la motivation des garçons à apprendre. En effet, dans de nombreux cas, les activités scolaires et certaines matières sont perçues comme incompatibles avec les expressions de la masculinité.

---

<sup>29</sup> POURTOIS Jean Pierre, DESMET Huguette, LAHAYE Willy, Connaissances et pratiques en éducation familiale et parentale, Revue scientifique internationale, 2004, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/efg/8542>

- Les pratiques scolaires inadaptées : répartition en classes homogènes (par niveau) et la non-mixité (classes non mixtes) sont citées comme contribuant à la faible motivation et au décrochage scolaire.
- Une discipline trop sévère, les châtiments corporels et d'autres formes de violence fondées sur le genre ont des répercussions négatives sur le succès et le niveau d'instruction des garçons.
- Peur et violences subies : La peur et les violences qu'ils subissent sont à l'origine d'une augmentation de l'absentéisme et peuvent mener à l'abandon scolaire. Les garçons y sont plus susceptibles que les filles.

En outre, depuis un demi-siècle, les recherches scientifiques ont mis en évidence l'inégalité des performances scolaires en fonction de l'origine sociale des élèves<sup>30</sup>. DELAY Christophe dans son ouvrage *les classes populaires l'école, Presses universitaires de Rennes, 2015, p.326*, tente de retourner à des questions théoriques bien connues par des approches méthodologiques et empiriques renouvelées. S'appuyant sur une quarantaine d'entretiens réalisés avec des parents de milieux populaires ainsi que des observations en milieu scolaire, son ouvrage entend mettre en lumière certains traits contemporains de la culture des classes populaires qui se trouve (mise) à distance de nombreux attendus de la culture scolaire légitime. Après avoir explicité les effets de classification et de normalisation qu'exerce l'institution scolaire à l'encontre des familles populaires, son étude se penche sur des dimensions clés de leur existence. Elle met en évidence les espérances sans grand espoir placées désormais par les parents en l'école ; leur suivi souvent modeste et « honteux » des devoirs ; le repli familial sur le foyer avec, en son centre, la télévision, objet d'usages hédonistes ; ou encore l'attitude ambivalente mêlée de confiance et de méfiance à l'égard des enseignantes qui appartiennent à un monde bien souvent encore perçu comme « étrange » et « étranger ». En montrant comment ces dernières décennies, conséquence de la massification scolaire, les catégories populaires se sont appropriées les enjeux scolaires mais de manière « partielle », son livre contribue à rendre intelligible les forces d'inerties sociales en jeu dans un monde social qui demeure hiérarchisé, organisé et travaillé par des clivages de classes.

Dans l'ouvrage parrainé par l'IDE, *Droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problème sans solution ?*, publié par l'Institut des Droits de l'enfant (IDE) dans son 11 e séminaire, du 18 au 22 octobre 2005, 219 pages, on y aborde les éléments extérieurs qui peuvent contribuer à l'amplification du phénomène par la difficulté à se situer du point de vue de l'élève

---

<sup>30</sup> Ce fait bien connu semble avoir perdu de son intérêt depuis 1980, période à laquelle l'objet sociologique des classes populaires est tombé en désuétude, alors même que l'inégalité des chances d'accès au capital scolaire se reproduisait avec une inertie étonnante.

qui valse entre différents climats, ce qui amène à dire « l'enfant est souvent tiraillé entre deux éducations : celle de l'école et celle des parents. Il n'y a pas de lien entre ces deux formes « d'autorité » et cela suscite un conflit de loyauté pour l'enfant. En Afrique, par exemple, il y a une énorme différence entre les connaissances acquises à l'école et celles acquise dans le cadre familial. Souvent, la famille ne permet pas à l'enfant de dématérialiser ce qu'il a appris à l'école. Ce déphasage entre l'école et la famille est déterminant dans l'éducation de l'enfant<sup>31</sup> ».

Au Sénégal, la littérature existante identifie le décrochage scolaire comme un problème multidimensionnel, où les facteurs socio-économiques, institutionnels (État-civil) et la qualité de l'offre scolaire (grèves, pédagogie) jouent un rôle prépondérant.

En ce sens, le rapport « *Les enfants hors ou en marge du système scolaire classique au Sénégal* », réalisé par la FASTEF et l'IRD pour l'UNICEF en 2016, a servi de référence majeure. En combinant les approches qualitative et quantitative, cette étude a permis d'identifier les facteurs qui contribuent à ce phénomène.

Par ailleurs, Il ressort de « *l'étude sur les enfants déscolarisés dans la région de Dakar* » du MEN, que les facteurs institutionnels jouent un rôle majeur dans la déscolarisation des enfants. Par facteur institutionnel, il faut entendre les cas d'exclusion définis par la législation scolaire et les procédures administratives. Également, le problème du décrochage scolaire y est abordé d'un point de vue local, c'est-à-dire dans l'environnement immédiat où évolue le principal concerné qui est l'élève. L'environnement scolaire est toujours déterminant, sa constitution influence les comportements et les résultats finaux. En effet, la taille de l'établissement, le type d'établissement, le ratio élève/professeur, la surveillance exercée par l'école... sont autant de facteurs mis en avant pour justifier le rôle de l'école dans le décrochage scolaire<sup>32</sup>. Ce qui est interpellant car au Sénégal l'environnement scolaire pose d'énormes soucis, entre la promiscuité autour des établissements, les effectifs pléthoriques, le manque de professeurs. L'élève sénégalais est dans l'engrenage d'éléments néfastes qui joue contre sa réussite<sup>33</sup>.

Dans la même lignée, une étude nationale menée en 2017 par l'USAID a mis l'accent sur les facteurs limitant la scolarisation des enfants et des jeunes. Ses résultats ont permis de classer les principales barrières :

---

<sup>31</sup> Institut des droits de l'enfant, 11<sup>ème</sup> séminaire du 18 au 22 Octobre 2025, Droit à l'éducation : Une solution à tous les problèmes ou problème sans solution ? : p 197

<sup>32</sup> LOVEY Gilbert, NANCHEN Maurice, Une difficulté scolaire s'est muée en échec, comment s'en sortir ? <https://ulyse.univ-lorraine.fr>

<sup>33</sup> Rapport « Étude sur les enfants déscolarisés dans la région de Dakar » Réalisé par Dr Papa Ngore Sarr SADIO, Consultant, Décembre 2024

- Barrières Administratives, Financières et Pédagogiques : Le manque de financement et une offre pédagogique insuffisante sont des obstacles majeurs.
- Barrière de l'Environnement : La situation économique des ménages est citée comme un facteur crucial de la non-scolarisation.
- Barrière Institutionnelle : Le défaut de l'État-civil (l'absence de documents d'identité) demeure la première cause de décrochage pour les élèves du CM2 (fin du cycle primaire).

Enfin, d'autres facteurs systémiques sont également mentionnés comme causes de la non-scolarisation et du décrochage : la défaillance pédagogique, l'insuffisance du financement, la récurrence des longues grèves des enseignants.

En sus, plusieurs ouvrages mettent l'accent sur les conséquences du décrochage scolaire, en soulignant les répercussions multiples qu'il entraîne aussi bien sur le plan individuel que social. Ces travaux montrent que le décrochage ne se limite pas à une simple sortie du système éducatif, mais qu'il engendre des effets durables sur le parcours de vie des jeunes concernés. Sur le plan personnel, les chercheurs insistent sur la perte d'estime de soi, la marginalisation, ainsi que la difficulté d'insertion professionnelle due à l'absence de qualifications reconnues. Sur le plan social, les études révèlent un risque accru d'exclusion, de chômage, voire de déviance ou de précarité.

Villars (1973) aborde cette problématique à travers le prisme des relations entre l'inadaptation scolaire et la délinquance juvénile. S'appuyant sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 566 garçons représentatifs de la population de jeunes délinquants, il analyse les liens entre échec scolaire, comportements déviants et caractéristiques liées à la personnalité et au milieu social. Ses résultats mettent en évidence que la majorité de ces jeunes délinquants avaient auparavant rencontré des difficultés scolaires.

François Dubet (2014) quant à lui explique dans l'ouvrage *le décrochage scolaire : Enjeux, acteurs et Politiques de lutte contre la déscolarisation*, que le décrochage scolaire est un symptôme d'une difficulté plus générale : celle d'adapter la formation à l'emploi. Ces élèves, qu'ils décrochent ou qu'ils échouent (ou les deux), deviennent un fardeau pour le système, d'autant plus que le chômage endémique permet au marché du travail de les écarter facilement, en privilégiant ceux qui ont réussi et obtenu des diplômes.

D'après Moreau (1995), les facteurs sociaux-économiques ont un impact sur le parcours scolaire. Et cet impact se manifeste par la marginalisation et les conséquences sociales vécues par les personnes de milieux défavorisés. En effet, sur le plan sociétal, les effets sont tout aussi préoccupants. Le décrochage scolaire précoce constitue une perte importante de capital humain pour la société, car il prive le pays d'une main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son

développement. Il favorise également la croissance du chômage, l'expansion du secteur informel et peut contribuer à l'augmentation de comportements déviants ou de la délinquance chez certains jeunes désœuvrés. Plus largement, ce phénomène compromet la réalisation des objectifs d'éducation pour tous et freine les dynamiques de progrès social et économique.

Plusieurs auteurs ne se sont pas limités à analyser les causes et les conséquences du décrochage scolaire, mais ont également proposé des pistes de solution pour y remédier. Leurs travaux mettent en avant des approches variées allant de la prévention à la réinsertion. Certains insistent sur l'importance de renforcer l'accompagnement pédagogique et psychologique des élèves en difficulté, afin de favoriser leur maintien dans le système scolaire. Sandrine Maury (2008) dans son ouvrage « *Aider les élèves en difficulté* », répertorie les dispositifs existants pour bénéficier des solutions les plus adaptées (des dispositifs d'aide dans l'école et en dehors de l'école : dispenser des heures de soutien, mise en place d'un dispositif de tutorat, proposer des activités éducatives et récréatives après les cours, donner des cours à domicile, partir en vacances studieuses etc.) d'abord en prenant en compte les étapes difficiles de la scolarité ensuite en misant sur la transversalité.

D'autres soulignent la nécessité d'une meilleure collaboration entre l'école, la famille et la communauté, dans une logique de coresponsabilité éducative. En ce sens, Catherine Balaya, Chantal Thièche Christinat et Valérie Angelucci (2019) dans *Au cœur des dispositifs d'accrochage scolaire : continuité et alliances éducatives* se sont intéressées à l'intervention et à l'innovation en termes de prévention et de remédiation du décrochage scolaire. L'accent est porté sur les interventions, les alliances éducatives et les partenariats possibles pour prévenir le décrochage et encourager la persévérance des élèves en difficultés.

Enfin, dans l'ouvrage réalisé sur la base des interventions, débats et réflexions qui ont émergé lors du colloque organisé le 16 mars 2007 par le Think tank *Pour la Solidarité* à l'initiative du Rotary Club de Bruxelles : « *Décrochage scolaire : quelles solutions ?* », les auteurs nous invitent tout d'abord à réfléchir à des réformes structurelles susceptibles d'améliorer l'hétérogénéité du système éducatif. Pour ce faire, il importe pour eux de favoriser l'innovation, d'identifier les bonnes pratiques et d'en assurer la diffusion ainsi que la reproductibilité. Il serait également nécessaire de revoir et d'allonger le tronc commun afin de retarder l'orientation vers la formation professionnelle. En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, la mise en place d'un mode de gestion des carrières plus flexible et valorisant apparaît essentielle.

Par ailleurs, la réduction du nombre d'élèves par classe et le renforcement de l'encadrement pédagogique contribueraient à une meilleure qualité de l'enseignement. La politique de discrimination positive devrait, quant à elle, être consolidée par des mesures complémentaires.

Certes, aucune solution miracle n'existe, mais le constat reste préoccupant ; il est donc impératif d'agir concrètement pour remédier au problème.

Cette revue de la littérature a permis de mettre en évidence la diversité des points de vue exprimés par les auteurs sur le décrochage scolaire. Le choix de cet objet d'étude se justifie à partir de plusieurs critères de valeur inégale, dont le plus déterminant demeure celui de la pertinence.

## **CHAPITRE 3 : PERTINENCE DE L'ETUDE**

Notre thématique d'étude à savoir le décrochage scolaire constitue un phénomène assez complexe qui suscite depuis des années l'attention des chercheurs. L'intérêt de la présente étude est donc de trouver des réponses à ce phénomène qui demeure préoccupant chez certaines populations. Cette étude revêt ainsi une pertinence qui s'observe tant sur le plan scientifique que sur le plan social.

### **3-1) Pertinence scientifique**

La principale préoccupation ici c'est d'avoir un nouvel éclairage sur le phénomène du décrochage scolaire précoce dans un contexte local et au-delà dans le contexte d'un pays comme le nôtre. L'enseignement est un secteur stratégique pour le développement ; singulièrement dans des pays qui comme le nôtre n'ont pas beaucoup de moyens. C'est dire combien il est important d'avoir une certaine maîtrise sur tout ce qui peut en constituer un obstacle. Le décrochage scolaire en est sans contexte un.

La présente étude vise à donc identifier et à hiérarchiser les facteurs à la base du décrochage précoce dans le contexte socio-économique actuel. Il nous semble important de traquer ces facteurs tant au niveau de l'individu, de la famille que des institutions.

Il nous faut aller au-delà des généralités pour mettre le doigt sur des facteurs plus concrets, plus prêts de nos réalités.

L'analyse ne se limitera pas à la description des conséquences classiques (chômage, précarité) mais explorera l'impact psychologique et social à long terme sur l'individu et sur la dynamique communautaire, quantifiant ainsi le coût réel de l'abandon scolaire.

Enfin, l'étude veut proposer des pistes de solutions concrètes et adaptées. L'objectif est de confronter les perceptions des acteurs de terrain (enseignants, parents) avec les stratégies internationales efficaces, afin de recommander des modèles de prévention et d'intervention qui tiennent compte des réalités culturelles et économiques locales.

Dans un travail de ce type, la pertinence scientifique occupe sans doute une place essentielle, cependant, il ne faut pas négliger la dimension sociale.

### **3-2) Pertinence sociale**

L'opinion publique est légitimement préoccupée par le décrochage scolaire, un phénomène ressassé par les ONG engagées contre ce fléau. L'abandon précoce de l'école suscite en effet beaucoup d'inquiétude, car il prive les enfants de toute chance de scolarisation et compromet leur avenir. La lutte contre ce problème apparaît est donc de ce point de vue légitime et nécessaire.

Nous attendons des résultats de notre étude qu'ils puissent être traduits en actions et outils pratiques au service des populations et des institutions éducatives pour juguler le phénomène. En effet, en identifiant précisément l'origine du problème, l'étude fournira aux décideurs et aux ONG) les informations nécessaires à cette traduction.

Les facteurs qui ressortiront de la présente étude pourraient être de plusieurs ordres : institutionnel, pédagogique, individuel, familial etc. Quel qu'il en soit leur identification est essentielle à l'adoption de stratégies efficaces de remédiation.

Outre cela, les données quantifiées sur les conséquences sociales et économiques du décrochage serviront d'outil de plaidoyer efficace. Elles permettront de sensibiliser les parents et les chefs de communautés sur les risques du retrait précoce des enfants (notamment des filles) et de renforcer la valorisation de l'éducation comme facteur d'ascension sociale durable.

Par ailleurs, les modèles et les recommandations formulés constitueront une feuille de route concrète pour la mise en place de dispositifs de lutte contre le décrochage. Cela inclut, par exemple, la création de cellules de veille au sein des écoles, l'élaboration de programmes de rattrapage scolaire ou l'adaptation des outils de communication pour garantir une meilleure implication des familles peu alphabétisées.

En définitive, cette recherche se positionne comme un pont entre la théorie et l'action, visant à transformer positivement le système éducatif en fournissant les leviers nécessaires pour réduire significativement le décrochage scolaire précoce.

## CHAPITRE 4 : CADRE DE REFERENCE

L'objectif de ce chapitre est d'explicitier les concepts-clés de l'étude pour tenir compte de la polysémie du langage et éviter du coup toute équivoque possible. Dans ce chapitre, nous allons, aborder les concepts suivants : l'échec scolaire, l'abandon scolaire, le décrochage scolaire enfin le concept spécifique de décrochage scolaire précoce.

### 4-1) Clarification conceptuelle

#### 4-1-1) Echec scolaire

La notion d'échec scolaire reste floue et sujette à diverses interprétations selon les auteurs. Ainsi, Lansman et Tourneur (1985) le définissent comme l'écart entre les résultats attendus et ceux effectivement obtenus. Cet écart se mesure par rapport à un seuil, en dessous duquel apparaissent la frustration de l'élève, l'insatisfaction du formateur (enseignant, parent, responsable) et une perte pour l'ensemble du système éducatif et social. L'échec scolaire se manifeste notamment lorsque les résultats d'un élève sont inférieurs à la moyenne exigée par l'école ou l'université. Il se manifeste, en effet, par de mauvais résultats dans certaines matières, que ce soit lors des évaluations régulières ou des travaux dirigés. Ce manque de réussite compromet sérieusement les performances attendues et peut découler de l'absentéisme qui est le résultat d'un désintérêt radical de la part de l'élève<sup>34</sup>.

Cette situation peut parfois être atténuée grâce à des mesures comme le repêchage, qui permettent à l'élève de passer dans la classe supérieure ou de rester dans l'établissement malgré ses difficultés<sup>35</sup>.

Ces difficultés peuvent rester « latentes » pendant un temps, mais elles finissent par se traduire en échec visible si les résultats restent trop faibles. Dans ce cas, des sanctions comme le redoublement peuvent être appliquées<sup>36</sup>. Le redoublement est un échec temporaire qui donne une seconde chance à l'élève. Mais, un redoublement répété peut mener soit à l'exclusion, soit à un abandon volontaire de la part de l'élève qui anticipe sa future exclusion. Chaque système

---

<sup>34</sup> JOLIBERT Bernard, « Ambiguïté du décrochage », *Décrochage et Persévérance scolaire*, sous la direction de Gilles FERREOL, 2019, pp. 15-30.

<sup>35</sup> Selon les critères de l'absentéisme problématique (Kearney, 2008), un enfant est considéré en situation d'absentéisme problématique lorsqu'au cours d'une période donnée, il présente l'un des cas suivants : il rencontre de grandes difficultés à se rendre à l'école<sup>35</sup>, ce qui perturbe fortement sa routine quotidienne ou celle de sa famille ; il a manqué au moins 25 % du temps total de scolarité ; il a été absent au minimum 10 jours sur une période de 15 semaines de cours (soit au moins 15 % des jours de classe).

<sup>36</sup> Traditionnellement, on attribuait l'échec scolaire à trois causes principales : la paresse, l'insubordination et un manque de respect des règles morales (Houssay, 2008). Aujourd'hui, on le considère plutôt comme le résultat de multiples facteurs.

scolaire fixe ses propres critères pour déterminer la moyenne minimale, le nombre de redoublements autorisés ou les conditions d'exclusion. Ces décisions dépendent parfois moins du niveau réel des élèves que du nombre de places disponibles dans les classes. Les évaluations et les examens ne servent pas seulement à mesurer les connaissances, mais aussi à révéler et gérer l'échec scolaire. Ainsi, l'échec fait partie intégrante du fonctionnement du système éducatif.

Toutefois, considérer uniquement les aptitudes de l'élève pour déterminer l'échec scolaire demeure une approche réductrice, car ce phénomène dépasse la simple dimension intellectuelle. D'autres facteurs doivent être pris en compte.

Dans la même perspective, Guy Avanzini (1977) estime qu'un élève en situation d'échec est celui qui se retrouve orienté vers des filières dévalorisées socialement, limitant ainsi ses perspectives professionnelles. Selon lui, tout élève contraint à suivre une orientation non choisie relève également de l'échec scolaire.

Raynal et Rieunier (1997), ainsi que Best (1997), reprennent ces idées tout en y intégrant une dimension supplémentaire : l'absence de diplomation et le manque de reconnaissance du diplôme sur le marché du travail.

Après avoir défini la notion d'échec scolaire, il convient à présent de s'intéresser à celle de l'abandon scolaire.

#### **4-1-2) L'abandon scolaire**

Il est important de faire la distinction entre ce concept et celui du décrochage scolaire qui sont souvent utilisés comme des synonymes dans les écrits.

L'abandon implique une scolarité inachevée ou une qualification insuffisante. Le jeune quitte l'école sans avoir obtenu le diplôme visé (comme le baccalauréat, le diplôme d'études secondaires ou un BTS), le privant ainsi des acquis académiques reconnus qui sont essentiels pour l'insertion professionnelle et sociale.

Il est souvent utilisé dans les statistiques. Au niveau européen, la notion d'Abandon Scolaire Précoce (ASP) est une mesure statistique clé. Elle concerne les jeunes âgés de 18 ou 19 ans qui ont quitté l'école sans diplôme de niveau secondaire supérieur et qui travaillent dans une grande surface<sup>37</sup>.

---

<sup>37</sup> CHENU Florent, BLONDIN Christian, Décrochage et abandon scolaire précoce : mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles, p.5, <https://schoolinschakeling.brussels>

Le projet CSEE a opté pour une approche plus large, définissant l'abandon scolaire précoce comme toutes les formes d'abandon de l'éducation ou de la formation avant l'achèvement du cycle d'enseignement secondaire supérieur<sup>38</sup>

Toutefois, bien que les deux termes désignent l'interruption des études avant l'obtention d'un diplôme, le terme abandon scolaire est plus global. C'est le stade final et le résultat le plus dramatique du processus de décrochage. Il se définit principalement par une rupture définitive du parcours éducatif<sup>39</sup>.

Ainsi, L'abandon est l'aboutissement, le point final du décrochage scolaire<sup>40</sup>. Il ne s'agit pas d'un simple éloignement temporaire ni uniquement d'une compromission des performances attendues : il marque une rupture nette et radicale. La relation avec l'école n'est pas suspendue momentanément, elle est définitivement rompue, souvent de façon brutale et irréversible.

Pour McLuhan (1972) cité par Legendre (1993 : 2), « *l'abandon scolaire n'est pas attribuable à une carence de talents ou de capacités. Il relève plutôt du phénomène d'aliénation : une personne éprouve la sensation de ne plus appartenir à un milieu, de ne plus s'identifier à ces gens et à ces occupations, elle quitte donc un milieu scolaire qui lui est devenu étranger et où elle se sent inconfortable* ».

L'abandon scolaire est alors un acte de sortie du système de formation initiale qui est perçu comme définitif car l'élève a quitté l'école sans intention de revenir. En effet, contrairement à une interruption temporaire, l'élève qui abandonne ne s'inscrit pas dans un autre établissement et ne manifeste pas de volonté immédiate de reprendre ses études ou une formation qualifiante. C'est l'étape qui confirme que le processus de décrochage (le désengagement progressif) est arrivé à son terme.

Afin d'éviter toute confusion avec ces notions précitées, il est important de clarifier la notion de décrochage scolaire

---

<sup>38</sup> Projet de guide pratique sur la prévention de l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation du comité syndical européen de l'éducation, <https://www.csee-etu.org>.

<sup>39</sup> CARROZ Faustine, Parcours de vie et parcours scolaire de garçons âgés de 18 ans et moins qui fréquentent un centre d'éducation des adultes, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi, Septembre 2012, p. 26.

<sup>40</sup> Le décrochage scolaire est l'itinéraire (le processus de désengagement) qui mène dans son étape ultime, à l'abandon scolaire (la sortie définitive).

### 4-1-3) Le décrochage scolaire

Le mot « décrocher » vient de l'anglais drop out, qui fait référence à un vocabulaire militaire et signifie « abandonner le combat », c'est-à-dire céder face à la pression<sup>41</sup>.

Aujourd'hui, le décrochage scolaire est un phénomène mondial qui touche tous les systèmes éducatifs. Mais selon les pays, la définition varie<sup>42</sup>.

En France, le mot « décrochage » a été utilisé surtout à partir des années 90, pour désigner les élèves qui quittaient l'école. Plus tard, on a aussi parlé de « décrochage passif », inspiré de l'expression anglaise drop in, pour décrire une attitude d'élève encore présent à l'école, mais désintéressé.

Au Québec, par exemple, on distingue trois situations : le décrochage c'est-à-dire l'arrêt temporaire de la scolarité, qui correspond à l'arrêt des études pendant plus de 5 ans, et le désengagement c'est-à-dire lorsque l'élève présent physiquement, mais passif et peu impliqué<sup>43</sup>.

En Belgique, on parle de décrochage scolaire lorsqu'un élève en âge d'obligation scolaire n'est inscrit dans aucune école et n'est pas non plus scolarisé par correspondance. Cela concerne aussi les jeunes qui accumulent plus de 20 demi-journées d'absence non justifiées. Quand un élève ne trouve plus de sens à l'école, on parle alors plutôt de « démobilisation scolaire ». Pour Favresse et Piette (2004), le décrochage est lié à la perte du lien entre le jeune, l'école et la société ;

Au niveau européen, on utilise le terme NEET (Not in Education, Employment or Training) pour désigner les jeunes de 15 à 29 ans qui ne suivent ni études, ni formation et qui rencontrent des difficultés à entrer sur le marché du travail. Dans cette logique, la Commission européenne, dans le cadre de la stratégie « Éducation et formation 2020 », a défini le taux d'abandon scolaire précoce (ASP) comme la proportion de jeunes entre 18 et 24 ans qui ont quitté l'école sans avoir terminé l'enseignement secondaire inférieur et qui ne poursuivent pas de formation<sup>44</sup>.

Ainsi, le décrochage scolaire reste une notion très large, qui regroupe des réalités différentes selon les pays et les institutions.

---

<sup>41</sup> On compare souvent l'école à une sorte d'armée, car les deux institutions imposent des règles strictes.

<sup>42</sup> Marie SCHULLER, « DÉCROCHAGE SCOLAIRE : Un phénomène complexe et multifactoriel », Sous la direction de Denis STOKKIN, 2017, p. 5

<sup>43</sup> Rémi Thibert, « Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs », Dossier d'actualité, veille et analyses, 2013, in Marie SCHULLER, *op. cit.*

<sup>44</sup> Pour la Solidarité, « Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation : boîte à outils pour l'intégration en apprentissage », décembre 2016.

Au Sénégal, le décrochage scolaire existe bel et bien. Pourtant, dans le document de base du PAQUET (2013-2025), on ne parle presque jamais de décrochage scolaire. C'est le terme « échec scolaire » qui y apparaît une seule fois, et encore, c'est uniquement pour parler des difficultés de scolarisation des filles. À la place, les auteurs utilisent surtout les notions de redoublement ou d'abandon, qui relèvent pourtant aussi de l'échec scolaire. Le terme de « décrochage » est donc aujourd'hui si répandu dans le langage scolaire et public qu'il est souvent employé, à tort, pour désigner les élèves en échec scolaire ou exposés au risque d'échec, ou encore les élèves absentéistes. Or, cette confusion peut nuire à la compréhension du phénomène et à la mise en place de réponses institutionnelles adaptées, car le décrochage ne se confond pas entièrement avec l'échec scolaire, l'absentéisme scolaire<sup>45</sup> ou l'abandon scolaire.

Le décrochage scolaire est une notion distincte. En effet, si une partie des décrocheurs est composée d'élèves en difficulté cognitive, incapables de répondre aux attentes scolaires ou de maîtriser ses codes, une autre partie n'est pas en échec. Certains élèves décrocheurs réussissent même relativement bien sur le plan scolaire ; d'autres, sans être en échec, ne trouvent simplement aucun sens à leur présence à l'école, que ce soit en classe ou dans les interactions sociales. Enfin, il ne faut pas oublier que de nombreux élèves en difficulté ne décrochent pas, souvent parce qu'ils bénéficient de soutiens qui les maintiennent dans le système éducatif. En cas d'absentéisme par exemple, l'école met en place diverses mesures de rattrapage (contrôles, redoublement, suivi individualisé, adaptation pédagogique, tutorat, orientation, etc.) pour ramener les élèves dans le système<sup>46</sup>. Il n'y a donc aucune raison de confondre ces notions qui peuvent se recouper mais ne se recouvrent pas entièrement.

D'après Lambilotte et Leclerc (1996), le décrochage scolaire est un processus progressif où l'élève se désintéresse de plus en plus de l'école à cause de facteurs internes et externes. D'un autre côté, Delcourt (1989) déclare que le décrochage scolaire résulte d'un processus progressif de désengagement vis-à-vis de l'école, nourri par une combinaison de facteurs internes et externes au système éducatif. Ce phénomène doit être perçu de manière dynamique comme une spirale marquée par plusieurs phases de désaffiliation. Certains signes avant-coureurs, souvent observables dès l'école primaire tels que de faibles résultats, un manque

---

<sup>45</sup> VERA L. P (2009), « Chapitre 8-Phobie scolaire ou refus scolaire anxieux », in L. VERA, J. LEVEAU, & L. P. VERA, TCC chez l'enfant et l'adolescent (p. 173-193), Elsevier MASSON.

<sup>46</sup> Pour Étienne Douat (p.150), l'absentéisme correspond à une forme particulière de va-et-vient entre présence et absence, qui ne mène pas toujours à un décrochage brutal.

d'intérêt pour les apprentissages, des difficultés relationnelles avec les enseignants ou les pairs, et un absentéisme croissant tendent à s'aggraver au secondaire<sup>47</sup>.

Ainsi, le décrochage scolaire est ici envisagé comme un processus lent et complexe, résultant de la combinaison d'événements personnels, familiaux, scolaires et socioculturels. Enfin, il convient de distinguer le « décrochage passif » (drop in) du véritable abandon scolaire (drop out), le premier désignant une interruption temporaire du parcours éducatif.

Les raisons de l'échec scolaire, comme l'absentéisme, sont les mêmes que celles qui conduisent au décrochage scolaire, terme souvent associé à la notion de raccrochage scolaire (retour à l'école ou en formation)

#### **4-1-4) Le décrochage scolaire précoce**

Lorsqu'il est précoce, le décrochage scolaire intervient de manière prématurée. Autrement dit, il s'agit d'une interruption précoce du parcours scolaire. Ainsi, on parle de décrochage scolaire précoce chaque fois qu'un élève quitte le système éducatif avant d'avoir terminé un cycle complet de formation et sans disposer du minimum requis pour poursuivre des études ou s'insérer dans la vie active.

Au primaire, il est qualifié de très précoce, car l'élève sort de l'école sans maîtriser les compétences de base (lire, écrire, calculer).

Au moyen (collège), il reste un décrochage précoce, puisque l'enfant n'atteint pas le premier diplôme du secondaire.

Au secondaire (lycée), l'abandon avant la fin du cycle peut également être considéré comme un décrochage précoce, car l'élève quitte sans qualification reconnue sur le marché du travail.

En d'autres termes, le décrochage précoce peut concerner tous les cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), même si ses conséquences varient : plus il se produit tôt, plus il réduit les chances de réussite et d'intégration future.

Notre analyse dans le cadre de cette étude, portera uniquement sur le phénomène de décrochage scolaire observé au niveau élémentaire et moyen. Ce choix de délimitation permet de mieux cerner les spécificités et les enjeux propres à ces cycles d'enseignement, tout en mettant en évidence les facteurs qui favorisent l'abandon prématuré de la scolarité à ces étapes cruciales du parcours éducatif.

Après avoir examiné le cadre de référence, on peut passer à la description des objectifs de l'étude.

---

<sup>47</sup> Op.cit. CARROZ Faustine, Parcours de vie et parcours scolaire de garçons âgés de 18 ans et moins qui fréquentent un centre d'éducation des adultes.

## **CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Le choix de ce sujet de recherche n'est pas le fruit du hasard. Il répond à des raisons précises et s'inscrit dans une logique d'objectifs clairement définis.

### **5.1 Objectif général**

Il s'agit de cerner la question du décrochage scolaire dans la commune de Rufisque.

### **5.2 Objectifs spécifiques**

Pour atteindre cet objectif général, trois objectifs spécifiques sont retenus :

- Identifier les facteurs à l'origine du décrochage scolaire précoce ;
- Cerner les conséquences qui découlent de ce phénomène ;
- Déterminer la stratégie idoine pour y remédier.

## **CHAPITRE 6 : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE**

Toute recherche, quelle que soit sa rigueur méthodologique, présente des limites et rencontre certaines difficultés. La présente étude n'échappe pas à cette réalité ; elle a été confrontée à un certain nombre de contraintes que nous exposons ci-dessous.

### **6-1) Limites de la recherche**

Cette étude sur le décrochage scolaire présente certaines limites qu'il convient de mentionner. Tout d'abord, la taille réduite de l'échantillon, composée de quelques élèves décrocheurs, parents et acteurs éducatifs, ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble du système éducatif. Elle offre cependant une vision représentative des réalités observées sur le terrain.

Ensuite, le temps limité consacré à la collecte et à l'analyse des données n'a pas permis d'approfondir certains aspects, notamment ceux liés aux parcours individuels des élèves ou aux politiques locales de prévention du décrochage. De plus, certaines données recueillies par entretiens et questionnaires peuvent comporter une part de subjectivité, les participants ayant parfois tendance à minimiser ou à justifier certaines situations.

Par ailleurs, l'accès à certaines informations institutionnelles ou à des établissements scolaires a parfois été difficile, ce qui a restreint la diversité des témoignages recueillis. Enfin, le contexte socio-économique et éducatif spécifique de la zone étudiée peut influencer les résultats et limiter leur transposabilité à d'autres régions.

Malgré ces limites, cette recherche apporte un éclairage pertinent sur la compréhension du phénomène du décrochage scolaire et constitue une base utile pour de futures études ou interventions visant à réduire ce problème.

## **6-2) Difficultés de la recherche**

La réalisation de cette étude sur le décrochage scolaire a été confrontée à plusieurs difficultés. L'une des principales a concerné la localisation des élèves décrocheurs. En effet, la plupart des écoles ne disposaient plus de leurs coordonnées après leur départ du système éducatif, ce qui a rendu leur identification et leur contact particulièrement complexes. Pour pallier cette difficulté, il a fallu entreprendre des visites à domicile dans les quartiers à fort taux de décrochage scolaire, en suivant les indications fournies par l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) et l'AEMO. Cette démarche a nécessité de nombreux déplacements et un investissement considérable en temps et en énergie.

Il convient de souligner également que les données statistiques précises relatives au nombre de mineurs décrocheurs suivis par l'AEMO de Rufisque n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête. Cette absence d'informations chiffrées constitue une limite à l'analyse quantitative, même si les échanges avec les responsables du service ont permis de confirmer l'ampleur du phénomène dans cette localité.

Une autre contrainte majeure a été liée à l'étendue géographique des trois communes concernées par l'étude. Les distances importantes entre les différents sites ont compliqué la planification et la réalisation des entretiens, entraînant un allongement du calendrier de la recherche et une augmentation des coûts logistiques.

Par ailleurs, certaines structures éducatives et administratives ont manifesté une certaine réticence à communiquer des informations jugées sensibles ou confidentielles, notamment en ce qui concerne les statistiques sur les élèves en situation de décrochage. Ce manque d'accès à des données actualisées a limité la profondeur de l'analyse.

Enfin, la sensibilité du sujet a parfois constitué un frein à la collecte des informations : certains acteurs craignaient que leurs propos soient mal interprétés ou perçus comme une remise en question du système éducatif. Malgré l'ensemble de ces difficultés, la recherche a pu être menée à bien grâce à la collaboration des différents acteurs éducatifs, à la persévérance et à l'appui des autorités locales.

## **CHAPITRE 7 : ETHIQUE DE LA RECHERCHE**

Dans le cadre de cette étude sur le décrochage scolaire, des considérations éthiques ont été rigoureusement respectées afin de garantir la fiabilité et l'intégrité du travail. Avant toute collecte de données, les participants ont été informés des objectifs de la recherche et de l'utilisation qui serait faite des informations recueillies. Leur consentement libre et éclairé a été systématiquement sollicité avant toute participation aux entretiens ou aux questionnaires.

La confidentialité et l'anonymat ont été scrupuleusement assurés : les noms des personnes et des établissements scolaires n'ont pas été mentionnés, et les données recueillies ont été traitées de manière à préserver la vie privée des participants. Les propos tenus au cours des entretiens ont été utilisés uniquement à des fins scientifiques et présentés de façon objective, sans jugement ni interprétation biaisée.

De plus, le respect de la dignité et la sensibilité des participants, notamment des élèves décrocheurs et de leurs familles, a été mis en évidence, avec l'éviction de toute question intrusive ou susceptible de raviver des expériences douloureuses.

Enfin, l'étude a été conduite dans un esprit de transparence, de respect et de responsabilité sociale, conformément aux principes éthiques qui encadrent la recherche en sciences sociales et de l'éducation.

---

---

## **DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE**

---

---

## **CHAPITRE 8 : OPTION METHODOLOGIQUE**

Dans ce chapitre, il est question de préciser l'option méthodologique, c'est-à-dire la méthode de recherche et le type de recherche.

### **8-1) Méthode de recherche**

En recherche, deux principales méthodes sont reconnues : la méthode quantitative et la méthode qualitative. Notre étude est essentiellement d'orientation qualitative. Nous avons amplement travaillé sur des entretiens approfondis avec les personnes directement concernées : les élèves décrocheurs eux-mêmes, leurs parents ainsi que les acteurs institutionnels clés (IEF, IA, principaux de CEM et enseignants). Cette démarche vise à comprendre les raisons, les conséquences et les logiques sociales qui expliquent les chiffres, en allant au-delà de la simple statistique.

Toutefois, nous avons eu besoin de quantifier quand il s'est agi d'exploiter des données statistiques de l'Inspection d'Académie (IA) et de l'IEF de Rufisque, couvrant la période 2015-2024. Ces données, extraites de fichiers Excel, incluent les taux d'achèvement, de redoublement et d'abandon, détaillés par sexe et par cycle. L'objectif est de mesurer et d'objectiver l'évolution du décrochage scolaire sur une décennie.

### **8-2) Type de recherche**

C'est la recherche descriptive que nous avons retenue pour la présente étude. Le choix de la recherche descriptive se justifie par son adéquation avec notre objet d'étude. Comme nous l'avons indiqué, nous avons adopté une approche qualitative tout en intégrant certains éléments quantitatifs. Dans cette optique, il devient plus aisé avec ce type de recherche de cerner les facteurs explicatifs, les conséquences et de proposer des pistes de solutions en vue de réduire cet écart.

## CHAPITRE 9 : UNIVERS DE LA RECHERCHE

Ce chapitre a pour but de présenter le cadre de l'étude. Nous allons y décrire l'environnement de l'enquête, en précisant d'abord le lieu et la population concernée. Nous aborderons ensuite la situation géographique de la commune, son histoire, sa population et notre domaine d'étude, l'éducation.

### 9-1) Cadre de l'étude

Situé en Afrique de l'Ouest, le Sénégal s'étend sur une superficie de 196 722 km<sup>2</sup> et compte environ 18 millions d'habitants. Ancienne colonie française, le pays a accédé à l'indépendance en 1960. Le français en est la langue officielle et sa capitale est Dakar.

Rufisque constitue le chef-lieu du département éponyme, intégré à la région de Dakar.

Dans cette étude, nous présenterons : l'historique, la situation géographique, le contexte démographique, et la situation économique et sociale.

#### 9-1-1) Historique

L'histoire du Sénégal, notamment celle liée à la décentralisation, ne saurait être racontée sans évoquer Rufisque. Les origines de Rufisque remontent au XVII<sup>e</sup> siècle avec la fondation du village de pêcheurs appelé Teung-Guedj. L'étymologie du nom « Rufisque » reste débattue : certains avancent qu'il proviendrait du portugais Rio Fresco, Re fresco ou Riofisco. Plus ancienne que Dakar (fondée en 1887) et la République du Sénégal (1960), Rufisque devint en 1880 la troisième commune de plein exercice après Saint-Louis et Gorée (1872). En effet, en juin 1880, à l'instar de Dakar, Saint-Louis et Gorée, Rufisque fut érigée en commune de plein exercice par l'administration coloniale française<sup>48</sup>. Ses habitants obtinrent alors la nationalité française, conformément au statut des « quatre communes ». Elle a su jouer activement un rôle de ville métropole aux plans économique, culturel et politique. Cinq mois après la création de la commune, les Rufisquois, principalement des négociants bordelais et marseillais, élurent leur premier conseil municipal, composé d'un maire, d'un adjoint et de dix conseillers. Ce nombre passa ensuite à seize. À l'époque, le maire n'était pas élu mais nommé : Pierre Bois fut le premier à occuper cette fonction. Ce n'est qu'en 1882 que les maires commencèrent à être élus par les conseillers municipaux, eux-mêmes choisis au suffrage universel direct. Plusieurs personnalités marquantes se sont succédé à la tête de la commune : Jean-Jacques Lamartiny,

---

<sup>48</sup> Le décret du 12 juin 1880 officialisa la création de la commune, rattachant au centre commercial les villages de Jokkul, Merina et Cawleen, comme le rappelle l'historien Ibrahima Thiam.

Joseph Gabard, puis des figures sénégalaises telles qu'Aly Gaye, Ngalandou Diouf, Maurice Gueye, Ibra Seck, Ousmane Socé Diop ou encore Mbaye Jacques Diop.

### **9-1-2) Situation géographique**

Frontalier à la région de Thiès dans sa partie orientale, le département de Rufisque est situé à l'Est de la région de Dakar. Il s'étend sur une superficie de 372 km<sup>2</sup>. Il est encore limité à l'Ouest par le nouveau Département de Keur Massar, au Nord et au Sud par l'Océan Atlantique.

Le département de Rufisque, de par sa situation géographique, est un des passages obligés pour entrer ou sortir de Dakar. L'exode rural et l'urbanisation intensive de Dakar ont contribué de façon significative, au peuplement du Département de Rufisque. L'urbanisation a démarré avec les Lébus pêcheurs, autour de la zone portuaire et s'est propagée assez lentement vers l'Est et l'ouest avant de se développer vers le Nord.

Quant à la ville de Rufisque, elle est localisée à environ 25 km au sud-est de Dakar, et couvre une superficie de 42 km<sup>2</sup>. Sa population est évaluée à près de 300 000 habitants. Avec la réforme du 22 mars 1996 (loi n°96-06 relative au Code des collectivités locales), la ville de Rufisque fut subdivisée en communes d'arrondissement (Rufisque ouest, Rufisque nord et Rufisque est). Ces entités territoriales seront érigées en communes de plein exercice par la loi n°2013-10 du 28 décembre 2013, dite Acte 3 de la décentralisation, qui leur a conféré la personnalité morale ainsi qu'une autonomie financière.

### **9-1-3) Le contexte démographique**

Les plus fortes concentrations humaines se retrouvent surtout dans la commune de Rufisque. Notons toutefois que les communes de Bargny, Diamniadio, Sangalcam, Niacourab/Niaga/Tivaouane Peul constituent de nouvelles zones d'attraction avec l'installation de nouvelles coopératives d'habitat et l'émergence du pôle urbain de Diamniadio ( Centre Internationale de Conférence Abdou Diouf, Université Amadou Makhtar Mbow, sphères ministérielles, Stadium Dakar ARENA, Stade Abdoulaye Wade, TER, programme de logements sociaux...).

La population essentiellement composée de Lébus est devenue cosmopolite avec l'arrivée de plusieurs ethnies (Mandingues, Pulars, Sérères, Diolas, etc.). La langue la plus parlée est le wolof et l'Islam est la religion dominante.

Cette population connaît dans l'ensemble des conditions de vie difficiles. Et pourtant le département enregistre un accroissement rapide de la population, alimenté notamment par

l'exode rural et les migrations de Dakar vers Rufisque (création de la Cité Plan Jaxaay entre autres) contrastant avec la stagnation économique de la ville d'où un taux de chômage et de pauvreté important.

#### **9-1-4) Situation économique et sociale**

La plupart des activités économiques sont concentrées dans la commune de Rufisque. Jadis ville florissante en raison notamment du port qui polarisait la plupart des activités économiques, Rufisque était une ville très dynamique avec de nombreuses activités développées autour du port (de nombreuses unités de transformations et de conservation). On peut noter la présence du Port vraquier et minéralier de SENDOU, la centrale à charbon de Bargny, La SEDIMA, l'Imprimerie Nationale, de quelques PME comme, VALDA, UPAMA ... et l'exploitation du sel au Lac Rose.

Rufisque présente aujourd'hui un visage pour le moins prometteur avec un cadre socio-économique qui se caractérise par la mise en place progressive d'unités industrielles et l'annonce de nouvelles opportunités socio-économique relatives aux pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose.

La pêche maritime demeure le secteur le plus performant de l'économie départementale et concerne plus de la moitié de la population surtout la frange féminine avec la transformation des produits halieutiques.

Le tourisme se développe de plus en plus dans les communes de Yène et de Bambylor, Tivaouane Peul/Niague avec les sites comme le Village des Tortues et le Lac Rose qui attirent des visiteurs de divers horizons.

L'exploitation forestière y est presque inexistante et les terres cultivables sont de plus en plus rares parce que transformées en zones d'habitation. Toutefois dans la zone des Niayes se pratiquent la culture maraîchère et fruitière à Diamniadio, Sébikhotane, Sangalkam, Bambilor etc. L'élevage de type extensif est pratiqué dans la zone rurale du département, où on note aussi le développement de l'aviculture.

Sur le plan sanitaire, on note un bon maillage du département avec une trentaine de postes de santé et trois centres de santé, en plus des cinq cliniques. Mais la pauvreté des populations limite leur accès à certaines structures (les privées sont souvent mieux équipées mais aussi plus coûteuses). Les structures d'accueil sont généralement délabrées et mal équipées, sauf les deux hôpitaux : Youssou Mbargane Diop à Rufisque et l'hôpital pour Enfants de Diamniadio.

Les ressources humaines de la région, même si elles sont importantes au plan quantitatif, ne présentent pas toujours à un niveau adéquat de qualification susceptible d'assurer un environnement « entrepreneurial » favorable à la croissance économique. Tous les investissements réalisés jusqu'ici en matière d'infrastructures éducatives sont encore loin de couvrir la demande sociale. L'offre éducative n'a pas encore résorbé les besoins massifs en scolarisation et en formation professionnelle suffisamment qualifiantes malgré l'existence des centres sport-étude de Déni Birame Ndao (génération foot), de Toubab Dialaw (Jules François Bocandé), le Centre Sectoriel de Formation aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CSF/MBTP), le Centre Sectoriel de Formation aux Métiers de la Maitrise Energétique et de la Mécanique (CSF/MMEM) à Diamniadio.

### **9-1-5) Education**

La ville de Rufisque dispose d'un réseau scolaire relativement dense qui reflète son poids démographique et son importance historique. Sur le plan éducatif, on y retrouve des écoles élémentaires, des collèges d'enseignement moyen et des lycées, répartis à travers les différents quartiers de ses communes.

#### **9-1-6-a) les instances éducatives déconcentrées**

##### **❖ L'Inspection Académique**

L'IA est une structure déconcentrée du Ministère de l'Education Nationale. L'IEF est placée sous la tutelle de l'IA.

IA de Rufisque couvre plusieurs IEF dont celle de Rufisque commune mais aussi celles de Sangalkam et de Diamniadio. Elle constitue donc l'organe de coordination qui veille à l'efficacité et à la qualité de l'éducation dans l'ensemble du département.

- Vision et missions, valeurs et principes de l'IA

Vision :

Elle se décline comme suit :

« Un système éducatif qui, à travers une éducation de qualité basée sur le Développement de valeurs morales, civiques et citoyennes, du sport et de la culture, des sciences et de la technologie, prépare des élèves compétents et compétitifs sur le plan national et international ».

En d'autres termes une éducation et une formation fondées sur l'équité et l'efficience afin de répondre aux exigences en matière de développement socio-économique.

Cette vision est sous-tendue par une implication et une responsabilisation accrue des Collectivités territoriales et des acteurs à la base.

Missions :

L'inspection d'Académie a pour missions de :

- Mettre en œuvre les politiques de développement de l'éducation et de la formation à l'échelle du département de Rufisque ;
- Veiller à la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières de l'éducation et la formation sur toute l'étendue du département de Rufisque ;
- Assurer le pilotage, la coordination, l'accompagnement, le contrôle des lycées, des centres de formation, des structures rattachées (CRFPE, CAOSP, IME) et des IEF.

Ainsi l'Inspection d'Académie de Rufisque ambitionne-t-elle de remplir les conditions d'un environnement scolaire respectant l'équité et l'égalité des chances. Sous ce rapport, elle envisage de contribuer efficacement à la mise à disposition de ressources de qualité adaptées aux évolutions scientifiques et technologiques et aux innovations favorisant la réussite.

#### ❖ **L'Inspection de l'Education et de la Formation**

L'IEF de Rufisque Commune se situe dans la région de Dakar et dans le département de Rufisque.

Elle couvre le territoire communal de la Ville de Rufisque et gère à ce titre les écoles préscolaires, élémentaires, les collèges ainsi que les centres de formation technique et professionnelle les classes d'alphabétisation fonctionnelle et les *daara*.

Administrativement, elle correspond aux trois Communes d'arrondissement de l'EST, du NORD et de l'OUEST qui composent la Ville de Rufisque.

Le Centre Régional de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) de Dakar, à vocation régionale est implanté à Rufisque.

On note une diversité du paysage éducatif sur lequel l'IEF exerce ses fonctions de contrôle et de conseil dont 37 écoles publiques et 75 écoles privées dans le cycle élémentaires (Total de 112 écoles) ainsi que 13 collèges publics et 37 collèges privés (Total de 50 collèges).

## **9-1-6-b) Les infrastructures éducatives**

### **❖ Les infrastructures éducatives de la Commune de Rufisque EST**

La Commune de Rufisque Est relève de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de Rufisque Commune, sous la tutelle de l'Inspection d'Académie (IA) de Rufisque. Elle dispose d'un important réseau d'établissements scolaires répartis entre les cycles primaire, moyen et secondaire, comprenant aussi bien des établissements publics que privés.

### **❖ Les établissements d'enseignement de la Commune de Rufisque OUEST**

La Commune de Rufisque Ouest relève de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de Rufisque Commune, placée sous la tutelle de l'Inspection d'Académie (IA) de Rufisque. Elle dispose d'un ensemble d'établissements d'enseignement du moyen et du secondaire, répartis entre les secteurs public et privé, contribuant ainsi à la diversification et à l'accessibilité de l'offre éducative au sein du territoire communal.

Du côté public, la commune compte deux établissements d'enseignement moyen qui accueillent un nombre important d'élèves venant de divers quartiers environnants. Ces établissements publics jouent un rôle central dans la prise en charge éducative des enfants issus de milieux modestes et participent à la promotion de l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation.

Le secteur privé est également bien représenté à Rufisque Ouest, avec plusieurs établissements reconnus pour la qualité de leur encadrement et de leurs résultats. Ces structures privées complètent l'offre publique en offrant aux familles un éventail de choix pédagogiques variés.

Ainsi, le paysage éducatif de Rufisque Ouest se distingue par une coexistence équilibrée entre établissements publics et privés, favorisant l'accès à une éducation de qualité pour l'ensemble des enfants de la commune.

Toutefois, les capacités d'accueil limitées de certains établissements publics peuvent parfois entraîner une surcharge des effectifs, rendant nécessaire le renforcement des infrastructures scolaires et la création de nouveaux établissements pour répondre à la demande croissante.

### ❖ **Les établissements d'enseignement de la Commune de Rufisque NORD**

Le réseau scolaire de la commune de Rufisque Nord est également très dense.

Pour les établissements Privés (CPMS), la liste est longue.

La densité est principalement due à l'abondance des établissements privés. Cette forte présence du secteur privé suggère une réponse importante à la demande éducative locale.

Cette combinaison d'un secteur privé très actif et de la présence de grands pôles publics fait de Rufisque Nord une zone où l'offre éducative est particulièrement riche et variée pour les élèves du Moyen et Secondaire. Il faut toutefois noter que les établissements publics, étant des structures historiques de la ville, peuvent voir leur bassin de recrutement dépasser les limites administratives de Rufisque Nord, attestant de leur rôle central dans le réseau éducatif de la région.

### **9-2) Population à l'étude**

Cette étude a pour cibles principales les jeunes qui sont actuellement en situation de décrochage scolaire, les parents d'élèves décrocheurs, et les acteurs institutionnels (Inspection de l'éducation et de la formation (IEF), Inspection académique (IA), Principal de Collège d'enseignement moyen, directeurs d'école et professeurs).

## CHAPITRE 10 : STRATEGIE DE LA RECHERCHE

Nous présenterons successivement la recherche documentaire, l'échantillonnage, la collecte des données et enfin le traitement de ces données.

### 10-1) Recherche documentaire

La recherche documentaire a constitué une étape essentielle dans la conduite de cette étude. Elle a permis de réunir un ensemble d'informations théoriques, conceptuelles et empiriques sur la problématique du décrochage scolaire précoce. Cette phase a eu pour objectif de mieux cerner la notion de décrochage, d'identifier ses causes, ses manifestations ainsi que les différentes stratégies mises en œuvre pour y remédier.

Pour ce faire, nous avons consulté diverses sources : ouvrages spécialisés, articles scientifiques, mémoires et thèses universitaires, rapports institutionnels (notamment ceux du Ministère de l'Éducation nationale et de l'UNESCO), ainsi que des publications d'organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine de l'éducation (voire Partie I, chapitre 2). Ces documents ont permis d'élaborer le cadre théorique de la recherche et d'alimenter la réflexion sur les dimensions sociale, économique et éducative du décrochage scolaire. Dans cette optique, nous avons consulté principalement trois bibliothèques : celle du Centre de Formation Judiciaire (CFJ), celle de l'École nationale d'Administration (ENA) et celle de l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS).

À la bibliothèque du CFJ, deux ouvrages ont retenu notre attention, notamment :

- Droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problèmes sans solution ? publié par l'Institut des Droits de l'Enfant (IDE) à l'occasion de son 11<sup>e</sup> séminaire tenu du 18 au 22 octobre 2005 (219 pages) ;
- De l'ouvrage « De l'éducation spécialisée » produit par Maurice CAPUL et Michel LEMAY, édition érès 2003, 448 pages.

Au niveau de la bibliothèque de l'ENA, nous avons, dans le cadre de cette étude, exploité

- L'ouvrage « Education et développement moral de l'enfant et de l'adolescent africains » écrit par l'auteur Raymond Koudou Kessié, L'Harmattan espaces interculturels, 1996 ; 231 pages.

La recherche documentaire a également contribué à la formulation des hypothèses et des outils de collecte de données (questionnaires et guides d'entretien). Elle a offert une base solide pour la compréhension du phénomène étudié et a servi de repère pour l'analyse et l'interprétation des résultats issus du terrain.

## **10-2) Echantillonnage**

### **10-2-1) Méthode d'échantillonnage**

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu l'échantillonnage non probabiliste. Ce choix repose sur la sélection de cas jugés pertinents et représentatifs, selon des critères directement liés au phénomène du décrochage scolaire, tels que le sexe, le cycle d'enseignement ou encore le rôle institutionnel des acteurs concernés. L'option d'un échantillonnage probabiliste n'a pas été retenue, dans la mesure où l'objectif de la recherche n'est pas de produire une généralisation statistique à l'échelle nationale, mais plutôt de saisir en profondeur les spécificités d'un phénomène localisé, en l'occurrence dans la ville de Rufisque.

### **10-2-2) Type d'échantillon**

Dans le cadre de cette recherche, nous avons opté pour un échantillon à choix raisonné. Ce type d'échantillonnage, de nature non probabiliste, permet de sélectionner des individus ou des cas en fonction de critères précis jugés pertinents pour l'objet de l'étude. Ce choix méthodologique se justifie par la volonté de recueillir des informations riches et ciblées, afin de mieux comprendre la réalité étudiée, plutôt que de viser une représentativité statistique de l'ensemble de la population.

### **10-2-3) Taille de l'échantillon**

Dans ce mémoire, la taille de l'échantillon a été pensée de manière à rester réduite tout en étant ciblée. En effet, il est prévu d'interroger entre une dizaine et une vingtaine d'élèves et de parents, ainsi qu'environ une dizaine d'acteurs institutionnels (chefs d'établissement, enseignants, responsables éducatifs, etc.). Ce choix se justifie par la volonté de privilégier la qualité des informations recueillies plutôt que leur quantité. Un échantillon restreint permet en effet d'obtenir des réponses plus approfondies, plus détaillées et de mieux comprendre les expériences, les perceptions et les difficultés des personnes directement concernées par le phénomène du décrochage scolaire.

Cependant, pour éviter que cette limite du nombre de répondants n'affecte la représentativité de l'étude, des données statistiques viennent compléter ce dispositif. Ces données portent sur plusieurs centaines, voire milliers d'élèves. Elles offrent une vue d'ensemble chiffrée et permettent de mettre en perspective les témoignages qualitatifs recueillis. Autrement dit, l'approche combinée permet de tirer profit à la fois des avantages d'une enquête qualitative (qui met en avant les vécus et les discours des acteurs) et de ceux

d'une enquête quantitative (qui donne une image plus générale et plus représentative de la réalité).

Ainsi, la complémentarité entre les entretiens menés auprès d'un nombre restreint de répondants et l'exploitation de statistiques scolaires de grande ampleur permet de mieux équilibrer l'analyse. Cette démarche méthodologique contribue à donner une vision à la fois fine et globale du phénomène étudié, en conciliant profondeur des récits individuels et portée générale des données chiffrées.

### **10-3) Collecte des données**

Cette section présente successivement les différentes techniques de collecte mobilisées, les instruments utilisés pour recueillir les données, ainsi que les conditions pratiques d'administration qui ont encadré leur mise en œuvre sur le terrain.

#### **10-3-1) Techniques de collecte**

Dans ce mémoire, des techniques de collecte quantitatives et des techniques de collecte qualitatives sont utilisées. Elles permettent de recueillir les avis, et les expériences des parents et des acteurs institutionnels, ceux des élèves décrocheurs ainsi que leurs difficultés face au décrochage scolaire. L'association de ces deux techniques de collecte, qualitatives et quantitatives, permet donc d'obtenir une vision plus complète et plus équilibrée du phénomène étudié.

#### **10-3-2) Outils de collecte de données**

Dans le cadre de cette recherche, deux outils ont été mobilisés : le guide d'entretien et le questionnaire. Il convient toutefois de préciser que l'outil principal utilisé pour la collecte des informations est le guide d'entretien, celui-ci permettant d'obtenir des données approfondies, nuancées et directement liées à la compréhension du phénomène étudié. Les entretiens ont ainsi constitué la source essentielle d'informations qualitatives.

Le questionnaire, quant à lui, n'a été utilisé qu'à titre complémentaire. Instrument de collecte à caractère quantitatif, il a uniquement servi à recueillir certaines données factuelles, notamment des variables descriptives relatives au profil de la population enquêtée. Ce second outil n'a donc pas été employé pour analyser en profondeur la problématique mais plutôt pour dresser un portrait général des répondants.

### **10-3-3) Administration**

#### **10-3-3-1) Pré-tests des instruments**

Avant le lancement officiel de la collecte des données, un premier essai a été réalisé auprès d'un élève et de son parent. Ce pré-test avait pour objectif de vérifier la clarté des questions, la durée moyenne de passation ainsi que la pertinence des thèmes abordés. À l'issue de cette phase, certaines difficultés ont été relevées, notamment la longueur excessive du questionnaire qui a entraîné de la fatigue et une baisse d'attention des répondants.

Il a également été constaté que certaines formulations étaient trop générales et nécessitaient d'être reformulées pour obtenir des réponses plus précises. Ces observations ont conduit à des ajustements, tels que la simplification du vocabulaire, la réduction du nombre de questions et l'ajout de réponses indiquées afin de faciliter la compréhension.

#### **10-3-3-2) Administration proprement dite**

Après la phase de pré-test et les ajustements nécessaires, la collecte des données a été menée sur le terrain. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes et a mobilisé différents outils selon les catégories de répondants.

Dans un premier temps, les questionnaires ont été administrés auprès des élèves identifiés comme étant en situation de décrochage scolaire précoce. Ces questionnaires ont été distribués directement lors de visites au domicile de certaines familles dans les trois communes (Rufisque EST, Rufisque Ouest et Rufisque Nord). L'objectif était de recueillir des informations sur les difficultés rencontrées et les raisons pouvant expliquer le décrochage.

Ensuite, des grilles d'entretien semi-directif ont été utilisées avec les parents. Les entretiens, menés en face à face, ont permis de comprendre leur perception du phénomène, les parcours scolaires de leur (s) enfant (s) décrocheur (s), les contraintes familiales et économiques pouvant peser sur la scolarisation des enfants, les conséquences ainsi que les stratégies pouvant être mises en place pour y faire face.

Enfin, des rencontres ont été organisées avec les acteurs institutionnels (chefs d'établissement, enseignants et responsables de l'IA/IEF). Les entretiens ont porté sur leurs observations, leurs pratiques de suivi et les dispositifs existants pour prévenir ou limiter le décrochage scolaire.

En parallèle, les données statistiques ont été collectées auprès de l'Inspection d'Académie (IA) et de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de Rufisque, ainsi que dans les fichiers Excel disponibles. Ces données quantitatives ont fourni des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les taux d'achèvement et les abandons scolaires.

L'administration de la collecte a donc combiné observations de terrain, entretiens qualitatifs et exploitation de données quantitatives. Cette triangulation méthodologique a permis d'assurer la fiabilité et la complémentarité des informations recueillies.

---

---

## **TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES**

---

---

Dans cette partie, il s'agit de présenter de manière structurée le travail d'analyse réalisé à partir des informations recueillies. Elle comprend, d'une part, le traitement des données, et d'autre part, elle porte sur l'analyse et l'interprétation proprement dites afin de mettre en lumière les différents aspects du phénomène étudié.

L'objectif est triple : identifier les facteurs qui contribuent au problème, comprendre les conséquences qui en découlent, et examiner les solutions envisagées ou mises en œuvre pour y remédier.

L'analyse des facteurs permet de déterminer les causes principales et les conditions qui favorisent l'apparition du phénomène. L'étude des conséquences éclaire l'impact de ces facteurs sur les individus et la société, tandis que l'examen des solutions permet d'évaluer l'efficacité des stratégies adoptées et d'en proposer de nouvelles si nécessaire.

## CHAPITRE 11 : TRAITEMENT DES DONNEES

La structuration des données a été réalisée selon une double approche, quantitative et qualitative.

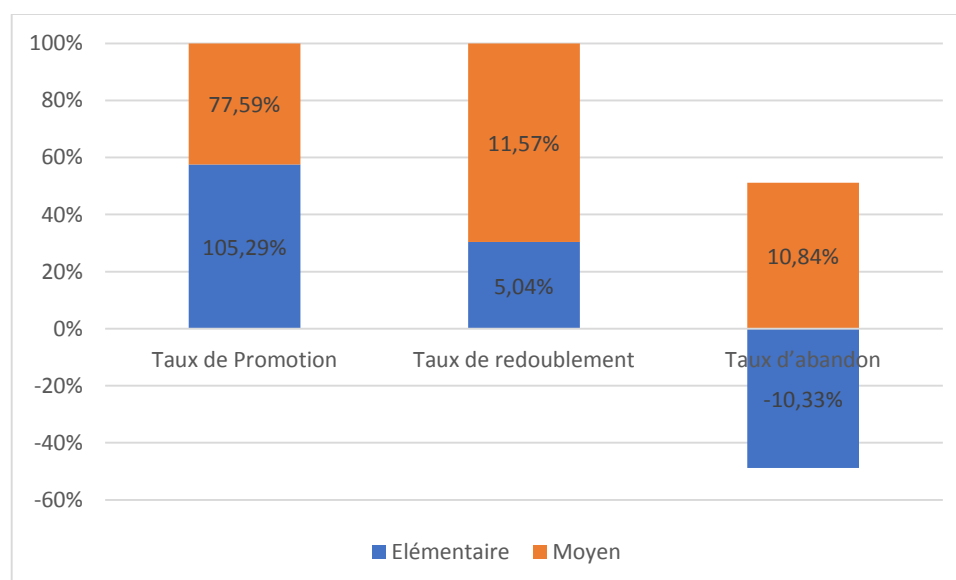
### 11-1) Approche quantitative

Les données quantitatives ont été organisées à l'aide de tableaux Excel et présentées sous forme de graphiques comparatifs permettant d'analyser l'évolution des indicateurs selon les années, le sexe et le cycle d'enseignement. Cette démarche a facilité la lecture des tendances et la mise en évidence des écarts entre les différentes catégories.

Il convient de préciser que les données relatives à l'année 2023 ne sont pas disponibles dans le cadre de cette étude. Cette absence s'explique par plusieurs facteurs, notamment les retards dans la remontée des informations statistiques au niveau des inspections de l'éducation et de la formation, ainsi que les difficultés rencontrées dans la centralisation et la validation des données au cours de cette période.

Ce n'est qu'à partir de l'année 2024 que les services compétents ont pu collecter, traiter et présenter des résultats exploitables permettant une analyse plus complète de la situation éducative. Ainsi, les analyses et interprétations qui suivent se fondent principalement sur les données disponibles à partir de 2024, considérées comme les plus récentes et les plus fiables<sup>49</sup>.

**Figure 1: Flux scolaire dans l'enseignement général en 2024 (%)**



Source : calculs des auteurs à partir des données de recensements scolaires de 2015 à 2024

<sup>49</sup> Les données ne sont pas encore disponibles pour l'année 2025.

## 🚦 Description générale

La figure illustre la répartition des flux scolaires dans l'enseignement général pour l'année 2024, à travers trois indicateurs clés :

- Le taux de promotion,
- Le taux de redoublement,
- Et le taux d'abandon, en distinguant l'enseignement élémentaire (en bleu) et l'enseignement moyen (en rouge).

## 🚦 Lecture des données

- **Taux de promotion, de redoublement et d'abandon à l'élémentaire**

**Tableau I: Effectifs des élèves 2022/2023**

IEF / IA	EFFECT du CP à la 6ème 2023			EFFECT du CI au CM2 /2022			REDOUBLANTS 2023 (CP à la 6ème 2023)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	19924	22569	42493	18699	19815	38514	989	953	1942

**Tableau II: Promus, Promotion, Redoublement**

IEF / IA	Promus			Taux de Promotion			Taux de Redoublement		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	18935	21616	40551	101,26%	109,09%	105,29%	5,29%	4,81%	5,04%

**Tableau III: Taux d'abandon**

IEF / IA	Taux d'abandon		
	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	-6,55%	-13,90%	-10,33%

- **Taux de promotion, de redoublement et d'abandon au cycle Moyen**

**Tableau IV: Effectifs des élèves 2022/2023**

IEF / IA	EFFECT 5ème -2snd 2023			EFFECT 6ème-3ème 2022			REDOUBLANTS 2022(5ème -2snd 2023)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	7861	9771	17632	9683	10093	19776	1081	1207	2288

**Tableau V: Promus, Promotion, Redoublement**

IEF / IA	PROMUS			TAUX DE PROMOTION			TAUX DE REDOUBLEMENT		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	6780	8564	15344	70,02%	84,85%	77,59%	11,16%	11,96%	11,57%

**Tableau VI: Taux d'abandon**

IEF / IA	TAUX D'ABANDON		
	Garçons	Filles	Total
IEF Rufisque Commune	18,82%	3,19%	10,84%

**📊 Analyse des tendances**

- **Taux de promotion**

Le taux de promotion est très élevé à l'élémentaire (105,29 %), ce qui traduit une forte progression des élèves vers le niveau supérieur.

Au niveau moyen, ce taux chute à 77,59 %, révélant un ralentissement dans la progression des apprenants, probablement dû à des redoublements ou abandons plus fréquents.

- **Taux de redoublement**

Le redoublement reste relativement faible à l'élémentaire (5,04 %) mais atteint 11,57 % au moyen, soit plus du double.

Cela montre que les difficultés scolaires s'accroissent au cycle moyen, où les exigences académiques augmentent et la transition devient plus délicate.

- **Taux d'abandon**

L'abandon scolaire est quasi nul ou négatif à l'élémentaire (-10,33 %). Le taux négatif d'abandon observé à l'élémentaire (-10,33 %) signifie que l'effectif scolaire a augmenté entre le début et la fin de l'année. Cette variation s'explique généralement par des transferts d'élèves, des inscriptions tardives, la régularisation administrative des listes ou encore le retour d'élèves précédemment absents. Ainsi, loin de traduire un phénomène d'abandon, ce résultat reflète plutôt une bonne capacité de rétention et d'attraction de l'école au cours de la période étudiée. En revanche, au niveau moyen, le taux d'abandon atteint 10,84 %, marquant une hausse préoccupante du décrochage dès la fin du primaire.

Ce contraste indique que le passage du primaire au moyen constitue un point critique du parcours scolaire.

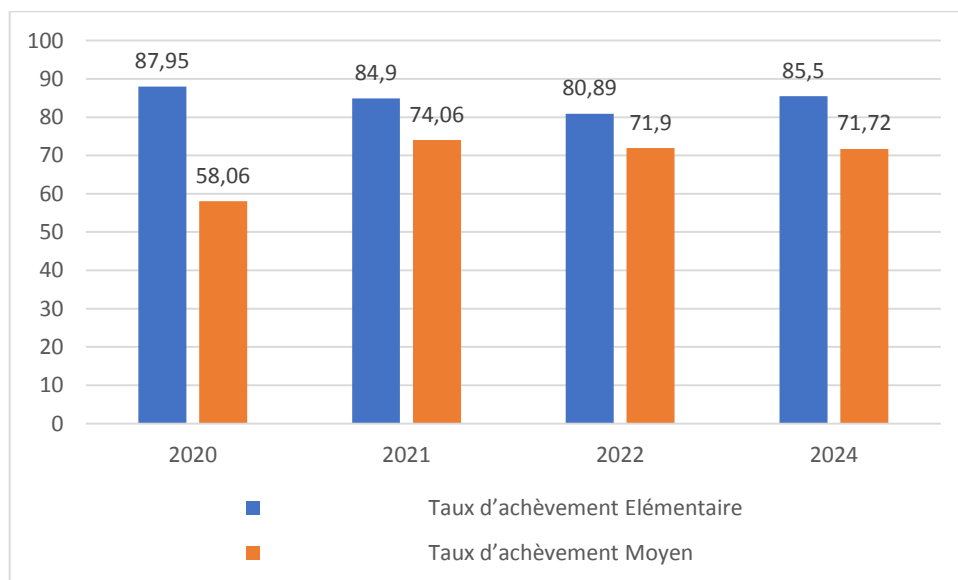
 **Interprétation générale**

La figure met en évidence une situation contrastée entre l'enseignement élémentaire et moyen: À l'élémentaire, les indicateurs sont globalement positifs, traduisant une forte promotion et une faible déperdition.

Au moyen, on observe au contraire un ralentissement du flux, avec plus de redoublements et d'abandons.

Cette évolution suggère que les mécanismes de maintien à l'école sont efficaces au primaire, mais s'affaiblissent au niveau moyen, où les élèves deviennent plus vulnérables au décrochage scolaire.

**Figure 2:** Taux d'achèvement scolaire de l'enseignement général de 2020 à 2024 (%)



Source : calculs des auteurs à partir des données de recensements scolaires de 2015 à 2024

### **Observation générale**

De manière globale, on constate que le taux d'achèvement à l'élémentaire est toujours supérieur à celui du moyen durant toute la période observée. Cependant, les deux niveaux connaissent des fluctuations dans le temps, avec une tendance générale à la stagnation ou à une légère amélioration en 2024.

### **Analyse par année**

#### **En 2020 :**

Élémentaire : 87,95 %

Moyen : 58,06 %

→ Forte différence (près de 30 points). Le primaire affiche de très bons résultats, tandis que le moyen reste faible.

#### **En 2021 :**

Élémentaire : 84,9 %

Moyen : 74,06 %

→ Légère baisse à l'élémentaire (-3 points), mais nette amélioration au moyen (+16 points). L'écart se réduit considérablement.

#### **En 2022 :**

Élémentaire : 80,89 %

Moyen : 71,9 %

→ Baisse continue à l'élémentaire, tandis que le moyen recule légèrement. Cela traduit une régression générale des taux d'achèvement.

#### **En 2024 :**

Élémentaire : 85,5 %

Moyen : 71,72 %

→ L'élémentaire repart à la hausse (+5 points), tandis que le moyen reste presque stable.

### **Tendances générales**

Le taux d'achèvement à l'élémentaire reste globalement élevé, oscillant entre 80 % et 88 %, traduisant une bonne rétention des élèves dans le primaire.

Le taux d'achèvement au moyen, bien qu'en nette amélioration entre 2020 et 2021, stagne autour de 71–74 % après 2022, montrant une persistance des difficultés dans le cycle moyen.

L'écart entre les deux niveaux s'est resserré entre 2020 (près de 30 points) et 2024 (environ 14 points), ce qui traduit une amélioration de la continuité scolaire entre l'élémentaire et le moyen.

### **Interprétation possible**

L'augmentation du taux d'achèvement au moyen entre 2020 et 2021 pourrait être liée à des politiques d'accès ou de maintien à l'école.

La baisse en 2022 peut refléter l'impact de facteurs perturbateurs (pénurie d'enseignants, grèves, effets post-crise, etc.).

Le redressement partiel en 2024 indique une reprise progressive mais incomplète.

En conclusion, l'analyse des données statistiques met en évidence une situation contrastée du parcours scolaire à Rufisque. Les taux de promotion traduisent une progression globalement satisfaisante, mais demeurent marqués par des disparités selon les années et les cycles. Parallèlement, les taux de redoublement restent élevés, révélant des difficultés d'apprentissage et de passage de classe, susceptibles d'affaiblir la motivation des élèves.

Les taux d'abandon, bien que variables, confirment la présence d'un décrochage scolaire précoce, notamment à la transition entre l'élémentaire et le moyen. Quant aux taux d'achèvement, ils montrent une bonne rétention au primaire mais un recul significatif au moyen, indiquant que de nombreux élèves quittent l'école avant la fin du cycle.

### **Caractéristiques sociodémographiques des jeunes décrocheurs**

Le tableau ci-dessous présente la répartition des jeunes ayant décroché du système scolaire en fonction de leur âge, à partir d'un échantillon total de 10 décrocheurs. Sur l'ensemble des dix décrocheurs identifiés dans le cadre de cette étude, trois sont des filles et sept sont des garçons. Les données sont exprimées en effectifs et en pourcentages.

**Tableau VII: Répartition des décrocheurs selon l'âge**

<b>Age</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage %</b>
13	1	10
14	3	30
15	4	40
16 et plus	2	20
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

L'âge de 15 ans est le plus touché : la tranche d'âge la plus concernée par le décrochage est celle des 15 ans, représentant l'effectif le plus important avec 4 jeunes, soit 40 % du total. C'est l'âge où l'on est généralement censé être en début ou milieu de cycle secondaire (collège ou lycée court).

À 13 ans, l'effectif est le plus faible (1 jeune, soit 10 %). Cependant, le décrochage augmente significativement dès 14 ans avec 3 jeunes (30 %).

Les jeunes décrocheurs âgés entre 15 et 16 ans ou plus représentent 20 % du total. Cette donnée est un indicateur fort de l'existence de redoublements successifs avant l'abandon du système scolaire, particulièrement au niveau du cycle moyen (collège). En effet, à 16 ans, un élève qui aurait suivi un parcours scolaire normal au Sénégal devrait avoir terminé ou être sur le point de terminer le cycle moyen (4 ans après l'entrée en 6e) et être donc au lycée ou avoir déjà quitté l'école avec un Brevet de Fin d'Études Moyennes (BFEM). Le fait que ces jeunes se retrouvent dans la catégorie des décrocheurs à 16 ans et au-delà signifie qu'ils ont passé plus de temps que la durée normale pour ce cycle. Par exemple : un élève ayant 16 ans et se trouvant encore au collège (cycle moyen) a probablement redoublé au moins deux ou trois fois durant son parcours primaire et/ou moyen.

**Tableau VIII: Répartition des enquêtés selon l'autorité parentale**

<b>Autorité parentale/tuteur</b>	<b>Effectifs (jeunes)</b>	<b>Pourcentage %</b>
2 parents (père et mère)	3	30
Père uniquement	1	10
Mère uniquement	4	40
Tuteur (Grand-parent, oncle etc.)	2	20
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

Ce tableau présente la répartition de l'autorité parentale ou de tutelle des jeunes ayant décroché du système scolaire, sur un échantillon total de 10 jeunes.

Il révèle une prédominance significative de la responsabilité éducative revenant à un seul parent, en particulier la mère :

La catégorie la plus représentée est la mère uniquement, qui exerce l'autorité pour 4 jeunes, soit 40 % des cas de décrochage.

En cumulant les jeunes élevés par le père uniquement (1 jeune, 10 %) et la mère uniquement (4 jeunes, 40 %), on constate que 50 % des décrocheurs proviennent de foyers où l'autorité est exercée par un seul parent.

Seulement 3 jeunes (30 %) vivent sous l'autorité conjointe des 2 parents (père et mère).

Les tuteurs (grands-parents, oncles, etc.) représentent 20 % des cas de décrochage (2 jeunes).

- **Profil et statut matrimonial des parents interviewés**

Un total de 10 parents a été interrogé pour recueillir leur perspective sur le décrochage. Parmi les 10 parents interrogés, 7 étaient des femmes (70%) et 3 des hommes (30%).

Concernant leur statut matrimonial, sur les 10 réponses collectées, 6 parents (60%) étaient mariés. Les 4 autres se répartissaient entre divorcé, et veuve.

- **Profil des acteurs institutionnels interviewés**

Les 10 acteurs comprenaient des directeurs d'école, des enseignants, une éducatrice spécialisée et des inspecteurs.

Répartition par fonction :

Enseignants / Professeurs : 2 (20%)

Directeurs et Principaux d'école : 4 (40%)

Educatrice spécialisée : 1 (10%)

Inspecteurs : 3 (30%)

Pour ce qui est de l'expérience professionnelle : 60% (6 personnes) des acteurs éducatifs avaient plus de 10 ans d'expérience dans le domaine.

- **Répartition des parents selon la profession**

**Tableau IX: Répartition des Parents selon la profession**

<b>Catégorie socio-professionnelle</b>	<b>Effectifs (Parents)</b>	<b>Pourcentage</b>
Commerçante (secteur informel)	4	<b>40</b>
Ouvrier/employé de service	2	<b>10</b>
Restauratrice	1	<b>10</b>
Lessiveuse	1	<b>10</b>
Sans emploi / au foyer	2	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

Le Tableau basé sur un très petit échantillon de 10 parents, montre que la profession de Commerçant (secteur informel) est la plus fréquente, représentant 40% des parents. Ensuite, les catégories les plus importantes qui suivent sont celles des parents Sans emploi / au foyer et des parents Ouvrier/employé de service avec (20% chacune). Les autres professions (Restauratrice et Lessiveuse) sont également présentes mais de manière très minoritaire (10% chacune). Il est important de souligner la taille réduite de l'échantillon, ce qui limite la portée des conclusions.

- Répartition des enquêtés selon la dernière classe fréquentée

**Tableau X: Répartition des enquêtés selon la dernière classe fréquentée**

Niveau	Classe	Effectif (jeunes)	Pourcentage
<b>Primaire</b>	CI	0	0
	CP	0	0
	CE1	1	10
	CE2	0	0
	CM1	1	10
	CM2	1	10
<b>Collège</b>	6 <sup>ème</sup>	1	10
	5 <sup>ème</sup>	1	10
	4 <sup>ème</sup>	3	30
	3 <sup>ème</sup>	2	20
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>100</b>

Ces résultats basés sur un échantillon limité à 10 jeunes, montrent une prépondérance des enquêtés ayant atteint le niveau Collège (80%) par rapport au niveau Primaire (20%). Au sein du Collège, la majorité des jeunes sont issus des classes de 4e (30%) et de 3e (20%). Les autres classes du Collège (6e et 5e) et les trois classes du Primaire représentées (CE1, CM1, CM2) comptent chacune un seul jeune (10%). L'absence d'enquêtés dans les classes de CI, CP et CE2 est à noter.

#### Représentations sociales de l'éducation et de l'école

- Signification de l'école

**Tableau XI: Représentations sociales de l'éducation et de l'école**

Signification de l'école	Effectifs (parents)	Pourcentage
Lieu de réussite et d'ascension économique	5	50
Lieu d'acquisition de la connaissance (simple savoir)	2	20
Lieu de socialisation et de discipline	1	10
Lieu considéré comme perte de temps	2	20
Total	<b>10</b>	<b>100</b>

Le tableau sur la signification de l'école, basé sur 10 parents, révèle une perception fortement utilitariste de l'éducation. La majorité écrasante (50%) considère l'école comme un facteur clé de réussite et d'ascension économique. Les autres fonctions sont minoritaires : 20% des parents y voient un simple lieu d'acquisition de savoir, et seulement 10% mettent l'accent sur la socialisation et la discipline. Un point notable est que 20% des parents considèrent l'école comme une perte de temps, soulignant une perception négative ou sceptique de son efficacité.

## 11-2) Approche qualitative

Quant aux données qualitatives issues des entretiens, elles ont fait l'objet d'une transcription intégrale, puis d'un codage thématique autour des principaux axes de l'étude, à savoir les causes, les conséquences et les solutions liées au phénomène observé. Cette structuration a permis une analyse approfondie et complémentaire des informations recueillies sur le terrain et a permis d'obtenir les résultats suivants :

- **Perception des relations sociales à l'école**

Les relations avec les camarades de classe sont souvent une source de détresse pour les jeunes interviewés :

Une grande partie des jeunes témoigne d'un sentiment d'être mis à l'écart ou de ne pas avoir trouvé sa place. Le fait d'être en difficulté scolaire renforce cette marginalisation, les distinguant négativement des élèves qui réussissent.

L'école est également décrite comme un lieu où le harcèlement, les moqueries et les jugements sur leur statut social, leurs vêtements ou leurs performances sont monnaie courante. La nécessité de gérer ces conflits et la violence verbale ou physique contribuent directement à la déscolarisation.

De plus, lorsque des liens sont formés, ils s'articulent souvent autour du désengagement scolaire (sécher les cours, commettre des incivilités), créant une subculture qui rejette les normes de l'institution.

Par ailleurs, les relations avec les enseignants et l'administration sont perçues par les décrocheurs sous l'angle de la répression et de l'incompréhension :

Les jeunes ont le sentiment d'être stigmatisés et que le personnel éducatif les juge sur leur échec passé ou leur mauvais comportement plutôt que de les évaluer équitablement. Ils se sentent catalogués comme "problématiques".

Les enseignants sont souvent décrits comme des figures lointaines, préoccupées par les programmes et peu disponibles pour écouter ou apporter un soutien personnalisé. Le jeune en difficulté se sent abandonné à son sort académique.

La communication est perçue comme un enchaînement de sanctions (avertissements, exclusions). L'autorité scolaire est vécue comme une puissance coercitive contre laquelle il est inutile de lutter.

En conclusion, le décrochage peut être interprété comme un acte de fuite face à un environnement social et relationnel perçu comme hostile. Les jeunes recherchent un contexte

(le travail, la rue) où les relations sont plus directes et ne sont pas basées sur l'obligation de performer académiquement.

- **Perception de l'environnement de l'école**

La perception de l'environnement scolaire par les jeunes décrocheurs est majoritairement critique, plusieurs d'entre eux exprimant une insatisfaction face aux conditions matérielles de leur ancien établissement. Cette perception n'est pas seulement un constat d'échec logistique, mais elle renforce leur sentiment d'aliénation et leur désengagement.

L'insatisfaction des jeunes se focalise sur des éléments d'infrastructure qui affectent directement leur bien-être et leur dignité :

La plainte la plus fréquente concerne l'état des toilettes et le manque général d'hygiène. Pour ces jeunes, la dégradation des sanitaires symbolise le manque de respect et de considération de l'institution à leur égard.

Ils dénoncent la surcharge des classes et le manque de tables-bancs adéquats. Ces conditions d'apprentissage inconfortables rendent l'environnement scolaire oppressant, augmentant l'ennui et la difficulté à se concentrer.

Or, un environnement dégradé ne favorise pas l'attachement au lieu. Pour le jeune en difficulté, le manque de confort et la précarité du cadre justifient de ne plus investir d'effort dans un lieu qui ne l'investit pas en retour.

L'état physique de l'école reflète, aux yeux des décrocheurs, l'incapacité du système à fournir un cadre d'apprentissage de qualité. Cette mauvaise perception renforce la conviction que l'école est une institution négligente, facilitant ainsi la décision de la quitter pour un environnement (souvent le travail informel) perçu comme plus direct et fonctionnel.

### **Analyse des facteurs, conséquences et solutions du décrochage scolaire précoce**

Au cours des enquêtes, des informations pertinentes ont été collectées et présentées en lien avec les principaux axes d'analyse que sont les facteurs, les conséquences et les solutions du décrochage scolaire précoce. Ces éléments constituent en réalité des composantes essentielles de la problématique étudiée et se trouvent au cœur même des objectifs spécifiques de la présente recherche. En effet, chacun de ces aspects (les causes qui expliquent le phénomène, les répercussions qu'il engendre sur les élèves, les familles et la société, ainsi que les pistes de remédiation envisagées) mérite une analyse approfondie, rigoureuse et argumentée.

Cependant, afin de respecter la logique interne et la cohérence méthodologique du mémoire, il apparaît nécessaire de différer le développement détaillé de ces informations. Leur traitement approfondi sera réservé à la troisième partie du travail, laquelle est précisément consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies. Cette partie sera structurée en trois chapitres, correspondant aux objectifs spécifiques fixés au départ, et permettra d'examiner de manière systématique les liens entre les facteurs explicatifs du décrochage, ses conséquences multiples et les solutions susceptibles d'y remédier.

## **CHAPITRE 12 : LES FACTEURS EXPLICATIFS DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE**

Les données recueillies auprès des différents acteurs (élèves, parents et personnel éducatif) mettent en évidence plusieurs facteurs expliquant le décrochage scolaire précoce dans certaines écoles.

### **12-1) Les facteurs internes**

Certains dysfonctionnements internes au système éducatif contribuent à fragiliser le parcours scolaire des apprenants.

La surcharge des classes rend difficile un suivi individualisé des apprenants et compromet la qualité des enseignements. Dans ces conditions, les élèves en difficulté peinent à bénéficier d'une attention particulière, ce qui engendre une perte de motivation et un désintérêt progressif pour l'école.

De plus, l'exclusion disciplinaire et les difficultés scolaires constituent des déterminants majeurs du décrochage scolaire précoce. Les sanctions liées à des problèmes de comportement, notamment les exclusions temporaires ou définitives, tendent à rompre le lien entre l'élève et l'institution scolaire, renforçant ainsi le sentiment de marginalisation.

De même, les difficultés d'apprentissage répétées, souvent non prises en charge de manière adéquate, engendrent démotivation, perte de confiance et désintérêt pour les études. Combinés, ces deux phénomènes participent à un processus d'exclusion progressive qui conduit de nombreux élèves à abandonner prématurément l'école.

Par ailleurs, le système des classes à double flux, souvent instauré pour pallier le manque d'infrastructures et d'enseignants, réduit le temps d'apprentissage et accroît la fatigue des élèves comme celle des enseignants, au détriment de la qualité pédagogique. L'absence de dispositifs de remédiation adaptés empêche, quant à elle, la prise en charge des élèves en retard d'apprentissage, favorisant ainsi leur marginalisation au sein du groupe classe.

Les perturbations fréquentes du calendrier scolaire, dues notamment aux grèves ou aux retards administratifs, rompent la continuité des apprentissages et entraînent une démotivation durable chez les élèves, dont certains finissent par abandonner définitivement l'école.

Enfin, le manque ou l'irrégularité des documents d'état civil constitue un facteur souvent négligé mais réel du décrochage scolaire précoce. Dans plusieurs localités, de nombreux enfants ne disposent pas d'acte de naissance, ou bien leurs papiers présentent des erreurs qui compliquent leur parcours scolaire.

En effet, l'absence d'un acte de naissance empêche souvent l'inscription officielle à l'école ou la participation aux examens nationaux. Certains élèves suivent les cours pendant quelques années, mais sont contraints d'abandonner lorsqu'il faut présenter une pièce d'état civil pour passer le CFEE, le BFEM ou toute autre évaluation officielle. Cette situation provoque frustration, démotivation et découragement chez les enfants concernés, qui finissent par quitter le système éducatif.

En sus, des lenteurs administratives ou des coûts liés à la régularisation de l'état civil accentuent le problème, surtout dans les milieux défavorisés. Les parents, souvent mal informés ou peu sensibilisés à l'importance de ces documents, tardent à régulariser la situation de leurs enfants.

Ainsi, le défaut d'état civil devient une barrière administrative et sociale qui compromet le droit à l'éducation et favorise le décrochage scolaire précoce. Des actions de sensibilisation, d'appui administratif et de gratuité de l'enregistrement des naissances sont donc nécessaires pour prévenir ce type d'abandon scolaire.

## **12-2) Les facteurs externes**

Le décrochage scolaire précoce s'explique par une combinaison de facteurs d'ordre socioéconomique, et familial.

La précarité des conditions de vie des ménages et l'insuffisance de ressources financières constituent des contraintes majeures qui compromettent la continuité du parcours éducatif des enfants. Les familles en situation de pauvreté éprouvent des difficultés à assurer les dépenses inhérentes à la scolarité, ce qui conduit certains élèves à interrompre leurs études pour participer à la subsistance du foyer.

L'influence de l'environnement socio-familial joue également un rôle déterminant :

D'abord, dans certains contextes, les représentations sociales de l'école, parfois négatives ou utilitaristes, tendent à affaiblir la motivation scolaire des jeunes. À cela s'ajoutent les difficultés d'apprentissage non détectées ou mal prises en charge, ainsi que l'insuffisance de dispositifs d'accompagnement pédagogique destinés aux élèves en situation de fragilité scolaire.

Les conflits familiaux, les tensions constantes entre les parents ou entre les membres de la famille, créent également un climat émotionnel instable qui affecte directement la scolarité de l'enfant. Dans un tel contexte, l'élève a du mal à se concentrer, à étudier régulièrement ou à trouver un soutien moral à la maison. L'absence d'un cadre familial serein compromet son équilibre psychologique et finit souvent par le pousser à abandonner l'école.

Ensuite, l'influence des pairs joue un rôle déterminant dans le décrochage scolaire. Les adolescents sont souvent sensibles à leur groupe d'amis et cherchent à s'y conformer. Lorsque ces pairs adoptent des comportements négatifs, absentéisme, indiscipline, désintérêt pour les études, l'élève est facilement entraîné dans cette dynamique. L'absence de repères solides à la maison ou à l'école renforce encore cette influence, conduisant progressivement au désengagement scolaire et, à terme, à l'abandon.

Enfin, le décrochage de l'enfant est en partie lié à la famille élargie. Dans notre contexte, les membres de la famille (oncles, tantes, cousins, grands-parents, etc.) interviennent beaucoup dans la vie quotidienne et éducative de l'enfant. Cette multiplicité d'influences, parfois contradictoires, crée des tensions et une instabilité qui nuisent à la régularité scolaire. Parfois, l'enfant est sollicité pour des tâches domestiques, des services ou même pour s'occuper d'autres membres de la famille, ce qui réduit son temps d'étude et sa motivation à poursuivre l'école.

Outre cela, la grossesse précoce constitue l'un des principaux facteurs de décrochage scolaire chez les jeunes filles. En effet, lorsqu'une élève tombe enceinte, elle se retrouve souvent contrainte d'interrompre sa scolarité, soit en raison des pressions sociales et familiales, soit à cause des règlements scolaires qui ne prévoient pas toujours de mécanismes de réintégration après l'accouchement. Cette situation entraîne une rupture du parcours éducatif, limitant considérablement les perspectives d'avenir des jeunes mères, tant sur le plan professionnel que personnel. La grossesse précoce traduit également des failles dans l'éducation sexuelle, la sensibilisation communautaire et l'accès aux services de santé reproductive pour les adolescentes.

Par ailleurs, le faible niveau d'instruction des parents limite leur capacité à encadrer et à suivre efficacement la progression scolaire de leurs enfants, renforçant ainsi le risque de désengagement et, ultimement, de décrochage.

## **CHAPITRE 13 : LES CONSEQUENCES DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE**

Ces résultats précités montrent que le décrochage est un phénomène multifactoriel, ancré à la fois dans les réalités socio-économiques des familles et dans les limites du système éducatif à répondre aux besoins des élèves les plus vulnérables. Ces différents facteurs évoqués précédemment ne sont pas sans effet sur le parcours des élèves. Ils entraînent une série de conséquences négatives qui se répercutent aussi bien sur l'élève lui-même, que sur sa famille et sur la société dans son ensemble.

C'est dans cette perspective qu'il convient d'examiner les principales conséquences rattachées aux facteurs identifiés, afin de mieux comprendre l'ampleur et la portée du phénomène dans la commune étudiée.

### **13.1) Conséquences éducatives**

L'analyse des données révèle que près d'un élève sur cinq abandonne avant la fin du cycle moyen, ce qui se traduit par un affaiblissement du niveau global d'instruction dans la commune. Ce décrochage réduit le nombre d'élèves pouvant poursuivre vers le collège et compromet les efforts visant à la généralisation de l'éducation.

Les enseignants interrogés soulignent que cette situation crée des classes à effectifs instables, où la continuité pédagogique est difficile à maintenir. Les élèves en difficulté, souvent livrés à eux-mêmes, finissent par perdre toute motivation pour les études.

Au-delà de ces considérations, le décrochage scolaire accentue les inégalités de genre en matière d'accès à l'éducation et compromet les efforts visant à promouvoir la scolarisation des filles.

### **13.2) Conséquences socio-économiques**

Sur le plan économique, le décrochage scolaire précoce se répercute directement sur les ménages et sur la collectivité.

Les données qualitatives indiquent que plus de 60 % des jeunes décrocheurs se tournent vers le secteur informel (mécanique, commerce ambulancier, petits métiers). Ces activités, bien qu'utiles à court terme, offrent peu de perspectives d'évolution et entretiennent un cycle de pauvreté intergénérationnelle.

Les familles doivent alors supporter la charge financière de jeunes sans emploi stable, ce qui affaiblit leur pouvoir d'achat et accroît leur vulnérabilité économique.

### **13.3) Conséquences sociales**

Sur le plan social, le décrochage favorise la marginalisation des jeunes et renforce les inégalités.

Les enseignants et parents interrogés estiment que près de 40 % des jeunes décrocheurs présentent des comportements à risque : errance, fréquentation de bandes de quartier, ou délinquance légère.

De plus, les filles en situation de décrochage sont particulièrement exposées à la sexualité précoce, aux mariages précoces et aux grossesses non désirées, ce qui réduit davantage leurs chances de réinsertion scolaire ou professionnelle.

### **13.4) Conséquences psychologiques et identitaires**

Les entretiens réalisés avec d'anciens élèves montrent que le décrochage s'accompagne d'un sentiment de culpabilité, de honte et de perte de confiance en soi.

Certains jeunes expriment un regret de ne pas avoir terminé leurs études, tout en se sentant exclus du système et de la société. Cette rupture du lien scolaire devient souvent une rupture symbolique avec les valeurs d'effort, d'appartenance et d'ambition que l'école représente.

### **13.5) Conséquences sur le développement local**

Enfin, le décrochage scolaire précoce a des répercussions à long terme sur le développement de la commune.

La faible qualification de la main-d'œuvre locale limite la productivité et l'innovation dans les secteurs émergents. En outre, la multiplication des jeunes désœuvrés constitue un défi majeur pour la cohésion sociale et la sécurité publique.

## **CHAPITRE 14 : LES STRATEGIES VISANT A LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE**

### **14-1) Les stratégies communautaires et familiales**

- Implication active des familles et des communautés locales dans l'accompagnement de l'enfant.
- Renforcement du rôle éducatif des parents comme premier rempart contre l'abandon scolaire.
- Sensibilisation des familles sur l'importance de la scolarité.
- Implication des leaders communautaires et associations locales pour soutenir les élèves vulnérables.
- Suivi familial renforcé pour prévenir les comportements à risque (absentéisme, errance).

### **14-2) Les stratégies pédagogiques et scolaires**

- Introduction d'une orientation scolaire et professionnelle précoce pour aider les élèves à identifier leurs aptitudes.
- Mise en place de dispositifs d'écoute et de conseil (conseillers d'orientation, psychologues scolaires).
- Adoption d'une pédagogie participative et motivante (pédagogie par projet, valorisation de l'élève, outils numériques).
- Détection précoce des élèves en difficulté par les enseignants.
- Collaboration renforcée entre enseignants – direction – parents pour un suivi continu.
- Adaptation des pratiques pédagogiques aux profils des élèves, notamment les plus vulnérables.

### **14-3) Les stratégies institutionnelles et politiques**

- Interventions de l'État via le Ministère de l'Éducation et les services déconcentrés.
- Rôle central de l'AEMO dans la prévention, la prise en charge et la réinsertion des jeunes décrocheurs.
- Suivi individualisé, accompagnement psychosocial et orientation vers des alternatives (formation professionnelle, alphabétisation, ateliers).
- Réformes éducatives favorisant la gratuité, la distribution de fournitures, la construction d'infrastructures, les cantines scolaires.
- Implication des collectivités territoriales, société civile, associations de parents d'élèves (gouvernance participative).
- Proposition d'octroi de bourses scolaires aux élèves défavorisés pour réduire les abandons.
- Renforcement du partenariat avec les collectivités locales pour une action durable.

---

---

# CONCLUSION

---

---

Depuis plusieurs années, la question du décrochage scolaire précoce constitue une préoccupation majeure pour les autorités éducatives sénégalaises. Malgré les efforts déployés pour améliorer l'accès et la rétention des élèves dans le système scolaire, de nombreux enfants quittent encore l'école avant d'avoir achevé le cycle fondamental. Ce phénomène, observé à l'échelle nationale, prend une ampleur particulière dans certaines zones urbaines comme la commune de Rufisque, où les disparités socio-économiques et les difficultés familiales fragilisent la scolarisation des enfants.

Cette recherche consacrée au décrochage scolaire précoce dans la commune de Rufisque s'est inscrite dans une démarche visant à comprendre ce phénomène complexe et préoccupant. Les objectifs portaient sur les facteurs explicatifs du décrochage, sur les conséquences et sur les réponses permettant d'y remédier.

L'examen de la documentation scientifique et des travaux antérieurs a montré que le décrochage scolaire est un phénomène multidimensionnel influencé par des variables économiques, sociales, familiales et scolaires. Les auteurs consultés ont mis en évidence le rôle central de la pauvreté, du faible encadrement parental, des conditions d'apprentissage difficiles et du désintérêt progressif pour l'école. Ces références ont permis d'étayer le cadre conceptuel, qui s'est appuyé sur des notions telles que l'échec scolaire, l'abandon scolaire, le décrochage scolaire et le décrochage scolaire précoce.

Sur le plan méthodologique, l'étude a adopté une approche qualitative et quantitative, reposant sur la collecte de données auprès de jeunes décrocheurs, de parents et d'acteurs institutionnels. Cette démarche a permis de croiser les perceptions et d'analyser les réalités vécues dans les écoles et les familles.

L'analyse et l'interprétation des données recueillies ont confirmé que le décrochage scolaire précoce à Rufisque résulte de facteurs interdépendants : la paupérisation des ménages, le manque de motivation pour les études, l'exclusion pour mauvais comportement, les problèmes liés à l'état civil, la surcharge des classes, le manque de suivi des apprenants et l'insuffisance des ressources éducatives. Les conséquences sont multiples : sur le plan éducatif, il prive l'enfant des apprentissages de base et limite ses perspectives d'avenir. Sur le plan socio-économique, il réduit les chances d'insertion professionnelle et entretient la pauvreté. Les conséquences sociales se traduisent par une marginalisation et une vulnérabilité accrues face aux déviances. Sur le plan psychologique, le décrocheur développe souvent un sentiment d'échec, de frustration ou de perte de confiance en soi. Enfin, sur le plan identitaire, le retrait du système scolaire fragilise la construction personnelle et l'intégration sociale du jeune.

Au regard de ces constats, il apparaît nécessaire de renforcer la synergie entre les structures éducatives, les familles et la collectivité territoriale, en vue de garantir à chaque enfant le droit à une éducation équitable et inclusive. La lutte contre le décrochage scolaire précoce doit ainsi être envisagée comme une responsabilité collective et durable, fondée sur la prévention, le suivi et l'accompagnement personnalisé des élèves à risque. Les stratégies communautaires et familiales visent à sensibiliser les parents et la communauté à l'importance de la scolarisation et à accompagner les enfants vulnérables. Les stratégies pédagogiques et scolaires consistent à adapter les méthodes d'enseignement, renforcer le suivi des élèves et créer un environnement scolaire inclusif et motivant. Les stratégies institutionnelles et politiques englobent la mise en place de programmes nationaux, la facilitation des démarches administratives, l'accès aux documents d'état civil, et l'élaboration de dispositifs de soutien social et éducatif pour les enfants à risque.

Dans la continuité de cette étude, de futures recherches pourraient s'intéresser à l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de réinsertion scolaire et professionnelle mis en œuvre à Rufisque et dans d'autres communes comparables. Il serait également pertinent de renforcer la documentation statistique sur les mineurs décrocheurs afin d'éclairer davantage les politiques publiques en matière d'éducation et de protection de l'enfance.

---

---

# REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

---

---

## **Ouvrages Généraux**

MOODY Zoe, *les droits de l'enfant : genèse, institutionnalisation et diffusion, 1924-1989*, Alphil-Presses universitaires suisses, ISBN: 978-2-88930-111-9, eISBN: 978-2-88930-136-2, 2016, 426 p.

DECAUX Emmanuel, *les grands textes internationaux des droits de l'homme*, la Documentation française, ISBN: 978-2-11-157391-8, eISBN: 978-2-11-157392-5, 2021, 849 p.

Pierre POTVIN, *Elève à risque d'échec scolaire : un regard sur la résilience et les facteurs de protection*, Collection psychoéducation : fondements et pratiques, Béliveau Editeur, 2018, 192 pages.

Pierre Potvin, *prévenir le décrochage scolaire : mieux comprendre la réussite ou l'échec scolaire de nos enfants et adolescents*, Béliveau Editeur, 2012, 199 pages.

*Décrochage scolaire : quelles solutions ?* L'ouvrage a été réalisé sur la base des interventions, débats et réflexions qui ont émergé lors du colloque organisé le 16 mars 2007 par le Think tank *Pour la Solidarité* à l'initiative du Rotary Club de Bruxelles, juin 2007, 106 pages.

*Adaptation scolaire : Un enjeu pour les psychologues*, coordonné par Suzanne Guillard, collection Les Âges de la vie. 2007, 258 pages.

*Le décrochage scolaire : Enjeux, acteurs et Politiques de lutte contre la déscolarisation*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Le sens social, sous la direction de Thierry BERTHET et Joel ZAFFRAN, 6 Février 2014, 221 pages.

Monique AQUILINA avec Anne LAMY, *Tous les élèves peuvent réussir : le combat d'une proviseure contre le décrochage scolaire*, Bayard, 115 pages.

Institut des droits de l'enfant, 11ème séminaire du 18 au 22 Octobre 2025, *Droit à l'éducation : Une solution à tous les problèmes ou problème sans solution ?* : 219 p.

## **Ouvrages Scientifiques**

LAURIER FORTIN, ÉGIDE ROYER, PIERRE POTVIN, DIANE MARCOTTE, *La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires*, Revue canadienne des sciences du comportement, 2004, 36:3, 219-231, 15 pages.

Nathalie RUEST, *Le décrochage scolaire à l'école secondaire : les attributions causales des élèves et celles de leurs parents en fonction du type de décrocheurs et le lien entre les attributions des élèves et de leurs parents*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maitrise en Education, Juin 2009, 117 pages.

Marie SCHULLER, DÉCROCHAGE SCOLAIRE Un phénomène complexe et multifactoriel, Sous la direction de Denis STOKKINK, ÉTUDES & DOSSIERS, NOV 17, 45 pages.

Potvin pierre, 2015/ N° 63. « Décrochage scolaire : Dépistage et intervention, Les cahiers dynamique, Eres » : p 63.

Ba Amadou tidjane, Coundoul Amath Alioune, Thiare Mamadou, Les facteurs du décrochage scolaire au Sénégal : l'exemple de la commune de Tambacounda, p 15.

Kantabaze Pierre Claver, déperditions scolaires dans le secteur de l'élémentaire au Burundi : cas de la Mairie de Bujumbura, Thèse de doctorat soutenue le 08 Juin 2010, UCAD/ETHOS/FASTEF/CUSE/2009-2010, p. 353. (Thèse de doctorat)

JOLIBERT Bernard, « Ambiguïté du décrochage », Décrochage et Persévérance scolaire, sous la direction de Gilles FERREOL. 2019, 15 p.

CARROZ Faustine, Parcours de vie et parcours scolaire de garçons âgés de 18 ans et moins qui fréquentent un centre d'éducation des adultes, Mémoire présentée à l'Université du Québec à Chicoutimi. Septembre 2012, 292 p.

Projet Académique de Rufisque « des solutions locales à des ambitions nationales », 2022-2026, 9 P.

Rapport « Étude sur les enfants déscolarisés dans la région de Dakar » Réalisé par Dr Papa Ngore Sarr SADIO, Consultant, Décembre 2024.

Pour la Solidarité, « Accompagnement des jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation : boîte à outils pour l'intégration en apprentissage », décembre 2016.

### **Webographie**

POURTOIS Jean Pierre, DESMET Huguette, LAHAYE Willy, *Connaissances et pratiques en éducation familiale et parentale*, 2004, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/efg/8542> , consulté le 13 Octobre 2025.

CHENU Florent, BLONDIN Christian, *Décrochage et abandon scolaire précoce : mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles*, p.5, <https://schoolinshaking.brussels> , consulté le 27 septembre 2025.

Situation économique et sociale du Sénégal 2019, ANSD, [https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/2-SES-2019\\_Education.pdf](https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/2-SES-2019_Education.pdf) , consulté le 17 juillet 2025.

Rapport mondial sur le décrochage scolaire mondial des garçons de l'UNESCO « Aucun enfant laisse pour compte », 2022, disponible à l'adresse : [www.unesco.org/open-access-termsuse-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access-termsuse-ccbysa-fr) , consulté le 31 Mai 2025.

ANSD, 5e Recensement Général de la Population de l'Habitat, RGPH-5, 2023 Rapport Provisoire, <https://www.ansd.sn> , consulté le 05 juillet 2025.

LOVE Y Gilbert, NANCHEN Maurice, Une difficulté scolaire s'est muée en échec, comment s'en sortir ? <https://ulyse.univ-lorraine.fr> , consulté le 12 Aout 2025.

POURTOIS Jean Pierre, DESMET Huguette, LAHAYE Willy, Connaissances et pratiques en éducation familiale et parentale, Revue scientifique internationale, 2004, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/efg/8542> , consulté le 3 juin 2025.

CHENU Florent, BLONDIN Christian, Décrochage et abandon scolaire precoce : mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles, p.5, <https://schoolinshakeling.brussels> , consulté le 23 juillet 2025.

---

---

# ANNEXES

---

---

## Questionnaire

### Question 1 :

#### Informations générales :

- Masculin  
 Féminin

Quel est ton âge ?

- Moins de 10 ans  
 10-14 ans  
 14-17ans (17 ans)

### Question 2 :

Quel est ton niveau scolaire au moment de l'arrêt ? précisez le grade

- Primaire
- CI
  - CP
  - CE1
  - CE2
  - CM1
  - CM2

- Moyen
- 6<sup>ème</sup>
  - 5<sup>ème</sup>
  - 4<sup>ème</sup>
  - 3<sup>ème</sup>

### Question 3 :

Nombre de fois redoublé ?

- 0
- 1
- 2 ou plus

**Question 4 :**

Taux d'absentéisme non justifié ?

- Moins de trois (3) jours
- Trois à sept (7) jours
- Plus de sept (7) jours

**Question 5 :**

Trouves-tu que ce que tu apprenais à l'école est intéressant et utile ?

- Oui
- Non

**Question 6 :**

Avais-tu des difficultés à terminer tes devoirs et à suivre en classe ?

- Oui
- Non

**Question 7 :**

Avais-tu du soutien scolaire à la maison pour tes études ?

- Oui
- Non

**Question 8 :**

As-tu quitté l'école à cause de difficultés scolaires ?

- Oui
- Non

**Question 9 :**

Quelles ont été ces difficultés scolaires ?

- Mauvaises notes
- Echec scolaire
- Mauvaises relations avec les enseignants
- Faible estime de soi

**Question 10 :**

As-tu quitté l'école pour des raisons financières ou matérielles ?

- Oui
- Non

**Question 11 :**

As-tu quitté l'école à causes de problèmes familiaux ou d'obligations familiales ?

- Oui
- Non

**Question 12 :**

As-tu quitté l'école à causes de raisons personnelles ?

- Oui
- Non

**Question 13 :**

Quelles raisons personnelles t'ont poussé à quitter l'école ?

- Manque d'intérêt ou de motivation pour les études
- Problème de discipline ou de comportement
- Faible estime de soi et découragement
- Grossesse ou mariage précoce

- Choix délibéré (préférer entrer tôt dans la vie active ou poursuivre une formation professionnelle ou un apprentissage)
- Problèmes de santé (maladie chronique, handicap ou troubles psychologiques non pris en charge)

**Question 14 :**

L'influence des amis ou du voisinage a-t-elle contribué à ton départ de l'école ?

- Oui
- Non

**Question 15 :**

Est-ce que tu as rencontré des difficultés particulières après l'arrêt de l'école ?

- Sans emploi
- Relations avec les amis
- Famille
- Estime de soi

**Question 16 :**

Quel est le type de famille dans lequel tu vis ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nucléaire (Parents et enfants) | <input type="checkbox"/> Elargie (Grands-Parents, oncles tantes, cousins, etc.) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Monoparentale       | <input type="checkbox"/> Recomposée   |

**Question 17 :**

Le fait de vivre dans votre famille avec des charges familiales lourdes vous a-t-il obligé à quitter l'école pour aider vos parents ou vos frères et sœurs ?

- Oui
- Non

Que fais-tu actuellement ?

- Travail
- Formation professionnelle
- A la maison
- Sans occupation

**Question 19 :**

Travailles-tu pour aider ta famille ?

- Oui régulièrement
- Oui parfois
- Non

**Question 20 :**

Souhaites-tu retourner à l'école ou suivre une formation ?

- Oui
- Non

**Question 21 :**

Quelles conditions seraient nécessaires ?”

- Accompagnement psychologique et motivationnel
- Appui financier ou matériel
- Environnement scolaire accueillant
- Pédagogie adaptée (programmes de rattrapages, horaires flexibles, remédiation pour combler les retards d'apprentissage)
- Sensibilisation et implication de la famille
- Garantie de débouchés
- La proximité et l'accessibilité de l'école
- Suivi individualisé (mentorat, tutorat ou accompagnement personnalisé pour éviter une rechute dans le décrochage)

## Guide d'entrevue semi-directe

### Question 1 :

#### Informations générales :

Situation familiale :

- Marié (e)  
 Divorcé (e)  
 Veuve

Nombre d'enfants scolarisés : 1

Nombre d'enfants décrocheurs : 3

Profession actuelle : *commerçant*

Profession de l'autre parent (si applicable) : *femme au foyer*

### Question 2 :

Votre enfant aimait-il aller à l'école la plupart du temps ?

- Oui  
 Non

### Question 3 :

Vérifiez-vous les devoirs de votre enfant ?

- Oui  
 Non

### Question 4 :

Avez-vous des difficultés à aider votre enfant avec les matières scolaires ?

- Oui

Non

**Question 5 :**

A quelle fréquence recevez-vous les informations scolaires de votre enfant ?

- Régulièrement  
 Occasionnellement  
 Jamais

**Question 6 :**

Avez-vous eu l'occasion de rencontrer les enseignants / professeurs de votre enfant ?

- Oui  
 Non

**Question 7 :**

Avez-vous été informés ou accompagnés par l'école lorsque des signes de décrochage sont apparus ?

- Fréquemment  
 Rarement  
 Jamais

**Question 8 :**

Quelles difficultés pédagogiques votre enfant a-t-il rencontré à l'école ?

Mon enfant n'avait pas de difficultés pédagogique majeure. Il a pu suivre normalement le rythme des apprentissages et s'adaptait bien aux exigences scolaires. Mais mes deux autres enfants, quant à eux, rencontrent davantage de difficultés pédagogiques. Ce qui nécessitait un suivi plus attentif mais malheureusement cela n'a pas été le cas.

**Question 9 :**

Avez-vous des difficultés à payer les frais de scolarité, achat des fournitures et uniformes ?

- Oui  
 Non

**Question 10 :**

Quelle est votre perception de l'école ?

Pour moi, l'école est essentielle : c'est le principal moyen pour un enfant d'acquies les connaissances, d'apprendre à se comporter en société et de se constituer un avenir. Cependant, je trouve qu'il y a beaucoup de grèves.

**Question 11 :**

Avez-vous une préférence pour le travail ou l'apprentissage précoce ?

- Oui  
 Non

**Question 12 :**

Privilégiez-vous l'enseignement religieux (daara, école coranique) ou les savoirs traditionnels plutôt que l'école formelle ?

- Oui  
 Non

**Question 13 :**

Les conflits familiaux, séparations ou divorces ont-ils eu un impact sur le parcours scolaire de votre enfant ?

- Oui  
 Non

**Question 14 :**

Considérez-vous vos enfants comme une main d'œuvre nécessaire (pêche, commerce, tâches ménagères) ?

- Oui  
 Non

**Question 15 :**

Dans votre famille ou votre entourage, les filles sont-elles parfois encouragées à se marier tôt plutôt qu'à poursuivre leurs études ?

- Oui  
 Non

**Question 16 :**

Quels facteurs auraient pu empêcher l'abandon de votre enfant ?

« Ses difficultés financières nous ont poussés  
à les retirer de l'école. Avec une aide,  
ils auraient pu continuer. »

**Question 17 :**

Avez-vous envisagé des alternatives (formation professionnelle, apprentissage, etc.) après le décrochage ?

- Oui  
 Non

**Question 18 :**

Quelles solutions ou soutiens attendez-vous de l'école, de la communauté ou de l'Etat pour réduire le décrochage scolaire ?

Réponses :

2) l'état devrait aider les familles pauvres  
à acheter les fournitures et payer la  
«colarité»

## Guide d'entrevue libre

### Question 1 :

Selon vous, quelles sont les principales causes du décrochage scolaire précoce dans votre circonscription ?

#### Réponses :

Les causes du décrochage scolaire ne se limitent pas aux conditions familiales ou sociales, elles trouvent également leur origine au sein même du système éducatif. Les facteurs institutionnels et pédagogiques concernent principalement :

#### 1. La surcharge des classes :

Le effectifs pléthoriques rendent difficile le suivi individualisé des élèves, notamment ceux en difficulté d'apprentissage. Cela entraîne un manque d'attention, une faible participation et une démotivation progressive.

#### 2. Le manque de moyens matériels et pédagogiques

L'insuffisance de ressources (manuels, mobiliers, matériel didactique) limite la quantité de l'enseignement et rend les apprentissages moins attractifs.

#### 3. L'insuffisance de formation continue des enseignants :

Certains enseignants ne disposent pas toujours des outils pédagogiques adaptés pour gérer l'hétérogénéité des classes ou prévenir l'échec.

#### 4. Des programmes non adaptés :

Les contenus d'enseignement sont souvent jugés trop théoriques et peu liés aux réalités socio-culturelles des élèves, ce qui diminue leur motivation et leur intérêt pour l'école.

**Question 2 :**

Quels sont les facteurs liés au système éducatif (programmes, méthodes, infrastructures, enseignants, etc.) qui favorisent ce phénomène ?

Réponses :

Des facteurs liés au système éducatif sont nombreux. Le manque de bon cadrage et de suivi pédagogique, les exclusions et la discipline scolaire etc peuvent aggraver la marginalisation des jeunes.

**Question 3 :**

Dans votre expérience, quelles sont les principales conséquences du décrochage scolaire précoce sur les jeunes ?

Réponses :

Sur le plan individuel, il expose le jeune des comportements à risque liés à la sexualité précoce, augmente la probabilité de délinquance et favorise l'oisiveté ou le travail des enfants pour subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille.

L'absence de formation de qualification réduit également ses chances d'accéder à un emploi stable et génère souvent une perte de confiance en soi et un sentiment d'échec durable.

Le décrochage scolaire accroît le chômage des jeunes et les expose à la criminalité ou aux activités informelles précaires.

**Question 4 :**

Comment évaluez-vous l'efficacité des stratégies actuelles mises en place pour réduire le décrochage scolaire ?

Réponses :

Intéressante vue les centres de formation qui offrent une opportunité aux jeunes d'acquies des compétences professionnelles afin d'augmenter leurs chances d'insertion sur le marché du travail.

Cependant ces dispositifs sont encore insuffisants face à l'ampleur du décrochage. Par ailleurs, le financement et la couverture géographique restent insuffisants ce qui exclut de nombreux jeunes qui pourraient bénéficier de ces formations.

**Question 5 :**

Quels dispositifs spécifiques existent pour les garçons et pour les filles face au décrochage ?

Réponses :

Pour les garçons, les structures d'accueil privilégient la formation professionnelle et technique orientée vers des métiers manuels ou pratiques, tels que la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité ou la plomberie. En revanche, pour les filles, les programmes de réinsertion s'orientent davantage vers les métiers de services et d'artisanat, tels que la couture, la coiffure, la restauration, la teinture ou la transformation alimentaire.

**Question 6 :**

Quels obstacles institutionnels ou organisationnels freinent vos stratégies ?

Réponses :

Certains centres intègrent également des modules d'éducation de base, d'alphabétisation fonctionnelle, et de sensibilisation à la santé reproductive afin de prévenir les grossesses précoces et de réduire l'autonomisation des jeunes filles.

#### Question 7 :

Quelles suggestions feriez-vous aux autorités éducatives pour améliorer la prise en charge du décrochage scolaire dans la ville de Rufisque ?

#### Réponses :

Il faudrait peut-être renforcer les dispositifs de soutien scolaire et proposer un suivi individualisé pour les élèves en difficulté. Les autorités devraient accorder davantage de financements aux centres de formation et sensibiliser aussi les familles à l'importance de l'éducation et de prévenir les grossesses précoces. L'Etat doit développer des partenariats avec les entreprises pour assurer des stages et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

#### Question 8 :

Quels partenariats (communauté, ONG, collectivités locales) pourraient être renforcés ?

#### Réponses :

Les partenariats comme l'usine SOCOIM, SEDIMA ou encore la mairie de la ville peuvent être renforcés en participant activement au développement de la ville et donc de l'école.

## TABLE DES MATIERES

DEDICACES .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	v
SOMMAIRE .....	vi
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE.....	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE .....	7
1-1) Analyse du contexte.....	9
1-2) Position du problème .....	11
1-3) Formulation de la question générale de recherche .....	14
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE.....	15
CHAPITRE 3 : PERTINENCE DE L'ETUDE .....	23
3-1) Pertinence scientifique.....	23
3-2) Pertinence sociale .....	24
CHAPITRE 4 : CADRE DE REFERENCE .....	25
4-1) Clarification conceptuelle.....	25
4-1-1) Echec scolaire.....	25
4-1-2) L'abandon scolaire.....	26
4-1-3) Le décrochage scolaire .....	28
4-1-4) Le décrochage scolaire précoce.....	30
CHAPITRE 5 : OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	31
5.1 Objectif général .....	31
5.2 Objectifs spécifiques .....	31
CHAPITRE 6 : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE.....	32
6-1) Limites de la recherche.....	32
6-2) Difficultés de la recherche .....	33
CHAPITRE 7 : ETHIQUE DE LA RECHERCHE.....	34
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE .....	35
CHAPITRE 8 : OPTION METHODOLOGIQUE .....	36
8-1) Méthode de recherche.....	36

8-2) Type de recherche .....	36
CHAPITRE 9 : UNIVERS DE LA RECHERCHE.....	37
9-1) Cadre de l'étude.....	37
9-1-1) Historique .....	37
9-1-2) Situation géographique.....	38
9-1-3) Le contexte démographique .....	38
9-1-4) Situation économique et sociale .....	39
9-1-5) Education.....	40
9-1-6-a) les instances éducatives déconcentrées .....	40
9-1-6-b) Les infrastructures éducatives .....	42
9-2) Population à l'étude .....	43
CHAPITRE 10 : STRATEGIE DE LA RECHERCHE.....	44
10-1) Recherche documentaire.....	44
10-2) Echantillonnage .....	45
10-2-1) Méthode d'échantillonnage .....	45
10-2-2) Type d'échantillon .....	45
10-2-3) Taille de l'échantillon .....	45
10-3) Collecte des données .....	46
10-3-1) Techniques de collecte.....	46
10-3-2) Outils de collecte de données .....	46
10-3-3) Administration .....	47
10-3-3-1) Pré-tests des instruments.....	47
10-3-3-2) Administration proprement dite .....	47
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	49
CHAPITRE 11 : TRAITEMENT DES DONNEES.....	51
11-1) Approche quantitative .....	51
11-2) Approche qualitative .....	60
CHAPITRE 12 : LES FACTEURS EXPLICATIFS DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE.....	63
12-1) Les facteurs internes .....	63
12-2) Les facteurs externes.....	64
CHAPITRE 13 : LES CONSEQUENCES DU DECROCHAGE SCOLAIRE PRECOCE ....	66
13.1) Conséquences éducatives.....	66
13.2) Conséquences socio-économiques.....	66

13.3) Conséquences sociales .....	67
13.4) Conséquences psychologiques et identitaires .....	67
13.5) Conséquences sur le développement local.....	67
CHAPITRE 14 : LES STRATEGIES VISANT A LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE	
SCOLAIRE PRECOCE .....	68
14-1) Les stratégies communautaires et familiales .....	68
14-2) Les stratégies pédagogiques et scolaires.....	68
14-3) Les stratégies institutionnelles et politiques .....	69
CONCLUSION .....	70
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	73
ANNEXES .....	77
TABLE DES MATIERES .....	92